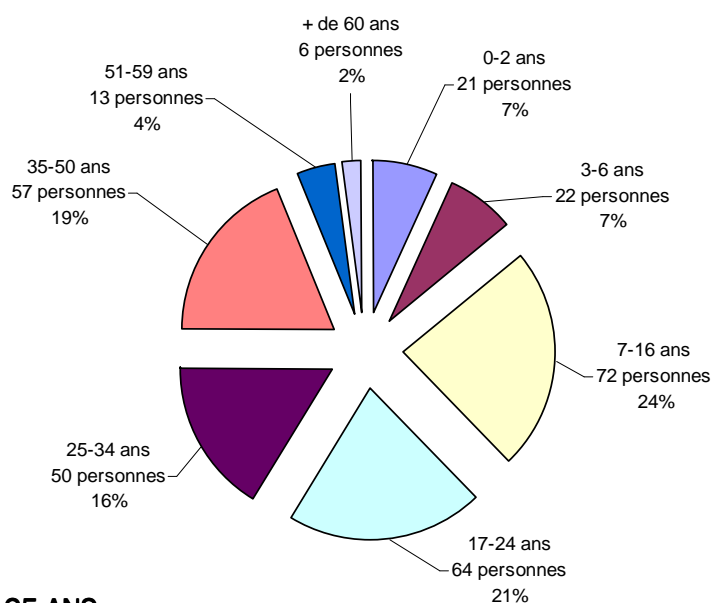


1. LA POPULATION SUIVIE PAR LE CENTRE SOCIAL

Au 31 décembre 2009, nous comptabilisons un nombre de 305 usagers au total suivis par le Centre Social :

- 214 personnes habitant à la Résidence des Platanes
 - 91 personnes du secteur diffus, c'est-à-dire hors cité
- dont 149 hommes (49 %) et 156 femmes (51 %).

Répartition par tranche d'âge



Moyenne d'âge = 24 ans

**59 % des usagers ont MOINS DE 25 ANS
et 40 % des usagers ont MOINS DE 18 ans**



Femmes adultes : 59% - Femmes mineurs : 41%

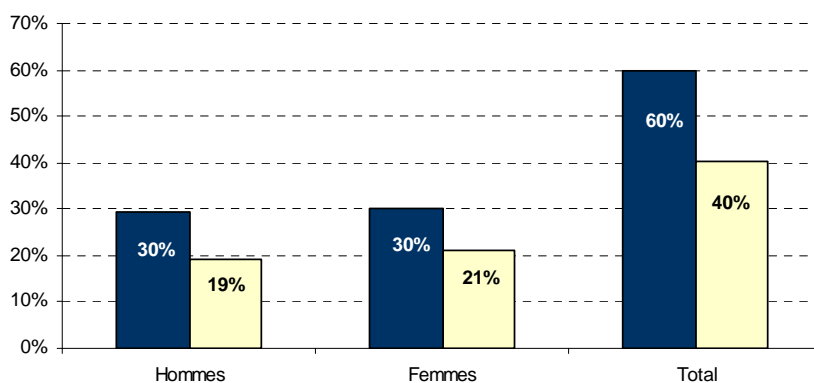


Hommes adultes : 60,4% - Hommes mineurs : 39,6%



Pourcentage

- d'hommes et de femmes
- de mineurs et de majeurs



2. SITUATION DU RMI / RSA

◇ LES CHIFFRES DU RSA

	ANNEE 2008		1° trim 2009		2° trim 2009		3° trim 2009		4° trim 2009		ANNEE 2009	
Nbre d'allocataires	52 ^(*)		51		50		52		50		50 ^(*)	
Nbre de bénéficiaires	203 ^(*)		201		203		205		186		198 ^(*)	
% de RSA (bénéficiaires par rapport à la population totale)	89% ^(*)		92,62%		93,54%		94,47%		85,71%		91,58% ^(*)	
Nouveaux entrants	5		0		0		2		0		2	
Nbre de contrats validés E.L.I.	55		13		10		11		18		52	
Nbre de contrats ajournés en E.L.I.	0		0		0		0		0		0	
Taux de renouvellement	100%		100%		100%		100%		100%		100%	
Nombre de suspensions	0		0		0		0		0		0	
Demande de Fonds d'Aide à l'Insertion (FAI)	0		0		0		0		0		0	
Sorties dispositif	3		3		1		0		2		6	
RSA différentiel	3 ^(*)		3		3		4		2		3 ^(*)	
SUIVI DES CONTRATS D'INSERTION	344		87		89		87		93		356	
A. INSERTION PROFESSIONNELLE	104	30,23%	22	25,28%	23	25,84%	21	24,13%	23	24,73%	89	25%
A1. Vérification et orientation du projet professionnel												
A2. Formation qualifiante vers emploi	7	2,03%										
A3. Recherche emploi	86	25%	20	22,98%	20	22,47%	21	24,13%	21	22,58%	82	23,03%
A4. Suivi d'activité	11	3,19%	2	2,29%	3	3,37%			2	2,15%	7	1,96%
B. INSERTION SOCIALE	164	47,67%	43	49,42%	43	48,31%	45	51,72%	49	52,68%	180	50,56%
B1. Scolarité	48	13,95%	12	13,79%	12	13,48%	12	13,79%	19	20,43%	55	15,44%
B2. Formation socialisante	45	13,08%	11	12,64%	11	12,35%	9	10,34%	7	7,52%	38	10,67%
B3. Démarches d'autonomie	71	20,63%	20	22,98%	20	22,47%	24	27,58%	23	24,73%	87	24,43%
C. INSERTION LOGEMENT	25	7,26%	8	9,19%	7	7,86%	6	6,89%	6	6,45%	27	7,58%
D. INSERTION SANTE	51	14,82%	14	16,09%	16	17,97%	15	17,24%	15	16,12%	60	16,85%

(*) moyenne

◇ COMMENTAIRES

Pour l'année 2009, on comptabilise une moyenne 50 allocataires du RSA sur le site des Platanes, ce qui représente une moyenne de 198 bénéficiaires. La situation du dispositif RSA de l'AMPG est stable depuis quelques années.

Ces chiffres montrent également qu'une moyenne de 91,5 % des personnes, résidant sur le site en villas HLM, sont incluses dans le dispositif RSA pour l'année 2009, cela englobe l'allocataire, le concubin et les ayant-droits.

LA SITUATION DES FOYERS RSA A LA FIN DU 4^{ème} TRIMESTRE 2009

▷ 23 couples avec enfants.....	46 %
▷ 5 couples sans enfant.....	10 %
▷ 2 veufs (ves) sans enfants.....	4 %
▷ 2 veuves avec enfants	4 %
▷ 15 femmes séparées avec enfants	30 %
▷ 3 célibataires sans enfants	6 %

50 allocataires, soit 198 bénéficiaires (parents et enfants)

A partir de cette situation de la fin d'année 2009, on constate qu'à la Résidence des Platanes, il y a une augmentation des séparations (on est passé de 33 couples en début d'année à 23 en fin d'année d'où une diminution du nombre de bénéficiaires).

Cette année, 2 allocataires sont entrés dans le dispositif RSA de l'AMPG (ces entrées concernent 2 jeunes couples qui résident sur la cité). Au cours de la même période, 6 allocataires sont sortis du dispositif du fait de leur déménagement ou de l'accès à un logement hors cité (le changement de secteur géographique entraînant une sortie du dispositif AMPG).

En 2009, 3 allocataires en moyenne ont perçu un RMI différentiel (complément de revenus liés à une activité salariée en CAE, CA, CDI temps partiel ou CDD).

◆ REPARTITION DU RSA PAR TRANCHE D'AGE ET SEXE AU 31 DECEMBRE 2009

La mise en œuvre du RSA nécessitera la réalisation d'un contrat d'engagement pour chaque adulte. Les bénéficiaires de contrats vont donc augmenter de 50 à 78, selon la répartition suivante :

Moins de 25 ans :	14 bénéficiaires du RSA, soit	5 hommes et	9 femmes
De 25 à 34 ans :	18 bénéficiaires du RSA, soit	6 hommes et	12 femmes
De 35 à 50 ans :	36 bénéficiaires du RSA, soit	12 hommes et	24 femmes
Plus de 50 ans :	10 bénéficiaires du RSA, soit	7 hommes et	3 femmes
TOTAL :	78 bénéficiaires du RSA, soit 30 hommes et 48 femmes		

◆ LE SUIVI DES CONTRATS D'ENGAGEMENT

Cette année, nous avons enregistré 52 demandes de renouvellement ou de premier contrat d'engagement auprès du bureau de l'Equipe Locale d'Insertion du Pays Narbonnais. Ces contrats ont ensuite fait l'objet de 356 suivis dans le cadre du RSA par l'équipe des travailleurs sociaux du Centre Social de Narbonne.

4 grandes orientations sont données à ces suivis : l'insertion professionnelle, l'insertion sociale globale, le logement et la santé.

⇒ L'insertion professionnelle
a représenté 25 % des suivis en 2009

- Il s'agit d'un accompagnement social à la recherche d'un premier emploi ou à un retour dans l'emploi **23,03 %**
 - Aide à la démarche (lettres, dossiers, informations diverses, contacts téléphoniques, ...)
 - Accompagnement des demandeurs d'emploi (convocations, offres ANPE, actualisation mensuelle dossiers divers, ...)
 - Elaboration ou réactualisation d'un CV, d'une lettre de motivation
 - Accompagnement et orientation des jeunes entrants dans le dispositif RSA (MLI, PAIO, PLIE, PÔLE EMPLOI)

- Le suivi d'activité **1,96 %**
 - Ce suivi consiste au maintien dans l'emploi et/ou à une médiation avec l'employeur pour les personnes en situation d'emploi en fonction des difficultés rencontrées.

⇒ L'insertion sociale
a représenté 50,56 % des suivis en 2009

Selon les problématiques et le contexte social, l'accompagnement des familles se répartit comme suit :

- Soutien éducatif lié à la scolarité des enfants (médiation scolaire, suivi de la fréquentation, aide aux devoirs, ...) **15,44 %**
- Ateliers de socialisation (atelier couture, atelier collectif, ...) **10,67 %**
- Accompagnement social spécifique et aide à l'autonomie..... **24,43 %**
(suivi social des familles en grande difficulté avec des problématiques multiples et suivi social des jeunes couples)

⇒ L'insertion logement
a représenté 7,58 % des suivis en 2009

Ce suivi peut comporter 2 aspects :

- Accompagnement des familles logées dans les 50 logements HLM. Certaines d'entre elles posent des problèmes de respect et de maintien dans le logement (dettes diverses, problèmes d'hygiène, de dégradations, mutations anarchiques ...). Cet accompagnement consiste en une médiation régulière avec l'Office Public de l'Habitat du Grand Narbonne (contacts réguliers avec les surveillants, suivi et "gestion" des réparations locatives, suivi du respect et de l'entretien des cours privatives et des rues de la Cité ...). Pour certains allocataires, ce suivi permet un maintien dans le logement.
- Aide aux familles (notamment des jeunes couples) dans leurs démarches de recherche d'un logement auprès des bailleurs sociaux ou privés (dossiers de demande de logement, de renouvellement, de mutation, courriers divers, conseils et orientations ...).

⇒ L'insertion santé
a représenté 16,85 % des suivis en 2009

Nombre d'allocataires rencontrent des difficultés sur le plan de la santé. Problèmes croissants compte tenu du mode de vie, d'une mauvaise hygiène alimentaire et pour certains, de comportements addictifs. Cela entraîne une sollicitation importante des établissements de soins et des praticiens de santé, ce qui engendre des difficultés dans la gestion et la prise de rendez-vous médicaux. De plus, certains allocataires du RSA, mettent en avant leur état de santé pour expliquer leurs difficultés d'insertion.

Ce type d'accompagnement engage l'allocataire dans une démarche de soins auprès de professionnels de santé et dans ce cadre, ils bénéficient d'un accompagnement social pour leurs démarches en vue d'une amélioration durable de leur état de santé ou d'une orientation sur la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) pour une demande d'Allocation Adulte Handicapé (ce qui aura pour effet, une sortie du RSA dans la majeure partie des cas).

3. ACTIONS D'INSERTION MENEES PAR LE CENTRE SOCIAL



1. LE LOGEMENT

1.1. LE MODE D'HABITE

- ↳ 89 % des personnes résident dans les logements sociaux de l'Office Public de l'Habitat du Grand Narbonne.
- ↳ 11 % sont hébergées.

◇ MOUVEMENTS DES FAMILLES

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Tendance
- Nombre de familles en caravanes	0	0	0	0	0	0	0	-
- Nombre de départs de la Cité	10	4	4	8	4	5	5	-
- Nombre d'arrivées et de retours sur la Cité	1	0	3	1	1	2	2	-
- Nombre de nouveaux couples	5	4	5	2	2	4	5	↗
- Nombre de familles hébergées sur la Cité	9	9	12	7	5	6	5	↘
- Nombre de familles relogées sur le site	0	0	0	0	3	1	2	↗

Les départs

- 5 familles ont quitté la Résidence des Platanes parmi lesquelles nous avons recensé :
 - 4 jeunes couples qui étaient hébergés chez leurs parents (3 ont été relogés dans le parc locatif privé et un dans le quartier Razimbaud par l'Office Public de l'Habitat).
 - 1 famille plus âgée locataire à la Résidence des Platanes a obtenu une mutation de logement HLM sur le quartier Razimbaud.

Les retours

- 2 jeunes couples sont retournés vivre à la Résidence des Platanes :
 - Le premier a pu accéder à un logement HLM sur la cité des Platanes, moins coûteux et plus confortable que l'appartement que la famille occupait à Narbonne dans le parc locatif privé.
 - Le deuxième couple, également logé dans le parc locatif privé, est retourné vivre dans le foyer parental essentiellement pour des raisons économiques.

Après études des données démographiques, nous constatons :

- Une stabilité (- 0,7 %) du nombre d'habitants avec 214 personnes (contre 217 en 2008).
- La problématique du logement perdure : même si 5 couples se sont relogés (2 dans le parc locatif public et 3 dans le parc locatif privé), l'installation de 2 jeunes couples sans enfant en caravane du début octobre à la mi novembre, illustre bien les difficultés d'accès au logement.

1.2. LA DEMANDE DES HABITANTS

27 familles ont fait une demande de logement parmi lesquelles nous recensons des jeunes couples hébergés (14) chez leurs parents mais aussi des locataires qui souhaitent quitter la Cité (13).

1.3. LA REPONSE DES BAILLEURS SOCIAUX OU PRIVÉS

◇ LE LOGEMENT SOCIAL : UNE RECHERCHE INCESSANTE

- ⇒ Le parc locatif social : la SAAHLM et l'Office Public de l'Habitat du Grand Narbonne restent, à ce jour, les deux seuls organismes ressources pour les familles gitanes de la Résidence des Platanes en demande de logements. Les solutions apportées par l'Office Public de l'Habitat du Grand Narbonne sont plus importantes que par le passé. 5 familles ont reçu des propositions concrètes de logement ; 3 pour des raisons d'environnement, les ont refusées. Ces propositions, bien qu'insuffisantes au regard de la population, couvrent tout de même 19 % des demandes de la totalité des familles qui ont souhaité en 2009, obtenir un logement ou un relogement. Une forte majorité de familles priorise, pour l'obtention d'un logement de l'Office Public de l'Habitat du Grand Narbonne, le quartier Razimbaud pour sa proximité avec la cité des Platanes. Pour ces relogements, l'AMPG devra continuer à œuvrer auprès des familles et en partenariat avec le bailleur :
- Afin d'éviter une ghettoïsation de certains immeubles.
 - En balisant un parcours facilitant l'insertion du locataire et de sa famille dans son nouveau logement.
- ⇒ Le parc locatif privé : 3 couples se sont relogés par eux-mêmes. Compte tenu des garanties exigées par les propriétaires, associées aux barrières culturelles, il est très difficile pour les familles de se loger dans le parc locatif privé dans des conditions décentes.

◇ LES ACTIONS DE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT

Il s'agit d'un travail quotidien d'accompagnement social au logement auprès de l'ensemble des familles de la Résidence pour la maintenance des 50 logements.

Le Centre social a mis en place un partenariat étroit avec le surveillant mandaté par l'Office Public de l'Habitat. L'éducateur AMPG et le surveillant ont un rôle spécifique et complémentaire.

L'éducateur intervient ici en tant que médiateur entre l'Office Public de l'Habitat et les locataires. Lorsqu'une difficulté est constatée dans un logement, les résidents viennent en premier lieu au Centre Social exprimer leur problème. Suivant la situation, le travailleur social se met en relation avec le surveillant de l'Office Public de l'Habitat.

Cette année, le surveillant de l'Office Public de l'Habitat, soutenu par l'éducateur de l'AMPG, s'est rendu sur le site des Platanes à 28 reprises (environ une fois toutes les 2 semaines) à la demande des locataires pour enregistrer les réclamations des habitants. Cette sollicitation forte dénote de la part de la population, un souci d'entretien de leur logement.

Sur 65 réparations :

- 49 ont été prises en charge par l'Office. Une opération exceptionnelle de rénovation des portes d'entrée a concerné 35 locataires. Ces portes devraient être changées en 2010/2011. Pour les autres réparations, il s'agit d'infiltrations par toiture, de dysfonctionnements de cumulus ou de révisions de circuits électriques.
- 7 ont été financièrement prises en charge par les locataires.
- 9 ont été réalisées par les locataires avec les conseils techniques du surveillant et de l'éducateur A.M.P.G.

Notre éducateur technique sensibilise aux réparations d'entretien. Il encadre techniquement les réparations à la charge du locataire en assistant la personne dans ses travaux. Il apporte ses conseils techniques et intervient pour aider à l'aménagement de certains logements.

◇ LE CADRE DE VIE : VERS UNE REAPPROPRIATION DE L'ESPACE PAR LES LOCATAIRES

Suite à la rétrocession des voies de circulation et des parkings à la ville, lors de la restructuration du site en 2002, une action concertée, partenariale entre l'Office Public de l'Habitat et l'AMPG a permis un respect des espaces tant collectifs qu'individuels sur la cité, le bailleur n'hésitant pas, si nécessaire après une phase de concertation et de mise en garde des locataires soutenue par l'AMPG, à requérir la force publique pour libérer des espaces encombrés.

Peu à peu, nous avons constaté en 2008 que l'activité ferraille/stockage qui représente un marqueur culturel très présent pour la population gitane, avait mis à mal nos bonnes résolutions de travailleurs sociaux et de bailleur. Le stockage s'était étendu aux parkings, aux trottoirs et les espaces collectifs servaient à évacuer les déchets non vendables (le plus souvent le plastique) extraits des carcasses de ferraille.

1.4. ACTIONS MENEES PAR LE CENTRE SOCIAL POUR FAVORISER L'INSERTION PAR LE LOGEMENT

◇ LE CADRE DE VIE

Les travailleurs sociaux ont ici :

- une action forte de médiation pour faire comprendre aux locataires les plus récalcitrants qu'en matière d'environnement, des règles minimales sont à respecter :
 - Utilisation des containers pour l'utilisation des ordures ménagères
 - Elimination des carcasses de voitures
 - Respect des places de stationnement
- un rôle d'écoute, d'analyse des demandes des usagers afin de sensibiliser les partenaires aux problèmes rencontrés. Cette étape est nécessaire à la mise en place d'un processus d'actions où chacun (usager, partenaire et Centre Social) aura une place définie avec des tâches aussi précises que possible pour faire aboutir l'action entreprise. Il est évident que les difficultés rencontrées dans ce domaine ne pourront être travaillées que par la mise en place d'actions concrètes.

Un travail de sensibilisation a été mené dès le 1^{er} trimestre 2009 avec les services de l'Office Public de l'Habitat du Grand Narbonne auprès des services de la ville afin d'apporter ensemble des réponses concrètes en terme de cadre de vie face à des situations qui peuvent rapidement évoluer négativement.

Après 3 réunions efficaces avec les partenaires concernés, 3 résolutions importantes étaient actées :

- la construction d'une structure en béton armé, de forme pyramidale, sur le rond-point central, empêchant sur cet emplacement tout stockage de ferraille où « brûlage » de déchets divers (terminée fin juillet 2009).
- Le marquage au sol et la numérotation des places de parking : cette action demandée par les locataires et le Centre Social a permis d'attribuer 2 places de stationnement à chaque locataire (effectuée la mi-septembre 2009). Cette action accompagnée par la Police Nationale vise deux objectifs :
 - o Désencombrer la voie publique par la lutte contre le stationnement anarchique (trottoirs, angles de rues ...).
 - o Assainir les parkings actuels qui sont, parfois, encombrés de ferraille, de bois ...Cette numérotation s'inscrit dans la lignée des objectifs qui avaient été souhaités en 2002 lors du réaménagement de la cité : restreindre les espaces collectifs et responsabiliser les locataires.
- L'embauche d'un agent d'entretien par l'Office Public de l'Habitat afin de pallier au remplacement de la personne en poste ayant démissionné dans le 1^{er} semestre (prise de fonction effective le 14 décembre 2009).

◆ LES ACTIONS ENTREPRISES : RENDRE LES HABITANTS ACTIFS

- ⇒ La collecte individuelle et quotidienne des ordures ménagères continue à donner de bons résultats : responsabilisation de l'utilisateur par rapport à son container.
- ⇒ La lutte contre la prolifération anarchique de la ferraille : dans ce domaine, les résultats ne sont parfois obtenus que par la répression et l'intervention des forces de l'ordre, ce qui ne dispense pas le Centre Social d'effectuer un travail de prévention auprès des familles limitant de ce fait les interventions policières.
- ⇒ La vigilance face au risque d'installation de caravane ou de cabanisation est toujours d'actualité afin d'éviter de retomber dans une situation de précarité en terme de logement sur le site. A l'automne 2009, 2 caravanes logeant 2 couples se sont installées sur la cité. La concertation a fini par payer, les caravanes sont finalement parties.
- ⇒ L'entretien de la Cité : un homme du quartier, d'origine gitane, salarié de l'Office Public de l'Habitat, a pour mission de balayer les rues de la Cité et de veiller à la propreté des environs. L'éducateur coordinateur du Centre Social supervise l'organisation du travail à effectuer en lien avec l'Office Public de l'Habitat. Les résultats sont très satisfaisants, ce salarié récemment embauché est déjà apprécié pour son travail par l'ensemble des locataires.
- ⇒ Les chantiers citoyens : cette action s'inscrit dans un cadre partenarial entre les services chargés d'animer la vie des quartiers de la ville de Narbonne et l'AMPG. L'objectif visé demeure l'éducation à la citoyenneté d'un public âgé de 12 à 16 ans vivant sur le quartier Baliste-Razimbaud (zone géographique incluant la Résidence des Platanes). Concrètement, ce projet vise, à travers des chantiers entretien/nettoyage, la création d'une relation de confiance entre des jeunes vivant dans la précarité, en voie de déscolarisation, et le médiateur AMPG. Grâce aux différents petits travaux de nettoyage proposés, nous pensons amener ces jeunes à respecter les règles de la vie en communauté, le voisinage et de façon plus générale leur cadre de vie. Cette année, 4 actions de ce type, réunissant une moyenne de 6 jeunes, ont été réalisées avec l'implication de la mairie et de l'adulte relais de l'AMPG.

◆ LES ACTIONS DE L'ADULTE RELAIS EN MATIERE DE PREVENTION ET DE MEDIATION

La Résidence des Platanes, construite au début des années 1970, se trouvait à la périphérie de la ville. L'importante poussée d'urbanisation des années 1985 a, progressivement, amené la ville à englober la cité dans le quartier résidentiel de Baliste.

Dès 2003, les éducateurs ont perçu une exaspération forte des riverains de la Résidence des Platanes face à certains actes d'incivilités commis, majoritairement, par des enfants ou jeunes adolescents, davantage par bêtise et désœuvrement que par réelle volonté de nuire.

A chaque plainte des riverains, les éducateurs rencontrent les locataires de la cité et les plaignants dans un souci d'apaisement, de dialogue et de réparation (lorsque cela est possible).

L'équipe du Centre Social a réagi en mettant en place une procédure de prévention sur l'année afin d'inciter parents et enfants à adopter une attitude plus citoyenne. Parallèlement, en 2007, en partenariat avec la Sous-Préfecture et la Communauté d'Agglomération de la Narbonnaise, un adulte relais s'est ajouté à l'équipe pour renforcer le volet de la prévention et de la médiation sociale.

L'action de l'adulte relais se situe à 3 niveaux :

- l'animation socio-éducative pour les jeunes adolescents
- la prévention des actions d'incivilité tant au niveau des abords du collège que des riverains
- l'accompagnement vers des actions d'insertion professionnelle des adolescents ou jeunes adultes

L'ANIMATION SOCIO-EDUCATIVE POUR LES JEUNES ADOLESCENTS

Le nouvel adulte relais arrivé en décembre 2008 (suite au départ de son prédécesseur), a priorisé en 2009, en accord avec l'équipe, des activités auprès des 7-14 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires. Ce positionnement sur cette tranche d'âge lui a permis rapidement de créer un lien avec les enfants et leur famille, lui permettant d'être en capacité d'imposer des règles de vie simples aux jeunes adolescents :

- Respect de l'adulte et des consignes
- Respect des camarades
- Respect des locaux, véhicules et matériel utilisé

Ce travail vise toujours une action de mixité sociale au travers des animations sur les différentes infrastructures de la ville ou dans les animations littorales en période d'été (93 % des animations se sont déroulées à l'extérieur de la cité).

Ces différentes activités à travers le « vivre ensemble » ont permis à l'adulte relais de circonscrire d'éventuelles incivilités et de canaliser des comportements blâmables.

Les activités réalisées vont vous être présentées dans les tableaux ci-dessous ; il s'agit principalement d'animations à caractère sportif dont certaines se sont déroulées en collaboration avec d'autres quartiers de la ville. Nous citerons à titre d'exemple, les tournois de football inter-quartiers et la journée rugby au Parc des Sports et de l'Amitié.

Evaluation quantitative

ACTIVITES de l'adulte relais

Au total, c'est un groupe de 117 enfants qui a bénéficié de 79 animations proposées, qui se répartissent en 85 demi-journées enfants.

Nbre de ½ journées enfants HORS Centre Social = 80			
	De 7 à 12 ans	De 12 à 16 ans	Total
Filles	3	-	3
Garçons	308	173	481
TOTAL	311	173	484

Nbre de ½ journées enfants DANS le Centre Social = 5			
	De 7 à 12 ans	De 12 à 16 ans	Total
Filles	-	-	-
Garçons	34	-	34
TOTAL	34	-	34

Nbre de ½ j d'animation	Nbre de ½ journées enfants	Moyenne d'enfants par ½ j
85	528	6

Volume des activités

	½ j d'animation		Participation ½ j enfants		Moyenne de participation enfants par ½ j
	Nbre	%	Nbre	%	
Au Centre Social	5	6	34	7	6
A l'extérieur	80	94	484	93	6
TOTAL	85	100	518	100	6

LA PREVENTION DES ACTES D'INCIVILITE

Une année relativement calme, notamment pendant la période estivale par rapport à l'année 2008, agitée et conflictuelle avec les riverains.

Bilan chiffré des incivilités

14 plaintes ont été enregistrées par le Centre Social en 2009 contre 23 plaintes en 2008 parmi lesquelles seulement deux se sont produites pendant les heures d'ouverture du Centre Social.

	Dégradation et jet de pierre	Chapardage ou vol	Bruit	Nombre de plaintes
Année 2009	3	4	7	14

A chacune de ces plaintes, le Centre Social a réagi en se déplaçant chez le riverain concerné, pour mieux appréhender la situation.

L'adulte relais, accompagné suivant les situations par l'éducateur, sensibilise la population, la ou les personnes concernées en fonction de l'évènement.

Concernant les actes de vol dans chacun des cas, la police nationale a été chargée de l'enquête et à chaque fois, les biens dérobés (2 motos, une voiture et un ordinateur) ont été retrouvés sur la cité.

Les nuisances sonores inhérentes aux regroupements communautaires qui demeurent nombreux, car inscrits dans le mode de vie de la culture tzigane, représentent à eux seuls 50 % des plaintes.

A l'occasion d'un de ces tapages nocturnes, en octobre 2009, des faits particulièrement graves se sont produits. Une patrouille de police, intervenue pour faire cesser le bruit, a été prise à partie par la population. Au cours de l'altercation, deux policiers et un jeune adolescent de la cité ont été blessés. L'affaire est aujourd'hui entre les mains de la justice.

Soulignons l'absence de plaintes en 2009 concernant la fumée due au « brûlage » de plastique pour récupérer les métaux et aucune plainte significative aux abords du collège ou sur le trajet.

Ces résultats intéressants sont dus à différents facteurs conjugués :

- L'amélioration du cadre de vie
- L'intensification du partenariat Office Public de l'Habitat, police nationale et municipale
- Une présence constante et quasi-quotidienne de l'adulte relais sur le quartier, au contact des jeunes et des riverains
- Une action de prévention particulièrement intensifiée au niveau du collège (présence régulière sur le trajet du collège, à l'entrée et sortie des élèves, rencontres ou contacts réguliers avec le Directeur de la SEGPA et le Conseiller Principal d'Education).

L'ACCOMPAGNEMENT VERS DES ACTIONS D'INSERTION PROFESSIONNELLE DE JEUNES ADOLESCENTS OU ADULTES

L'adulte relais dans son action est confronté à des jeunes adolescents ou adultes déscolarisés majoritairement vers 15, 16 ans, souvent en demande d'un travail, mais qui ne mesurent pas le chemin qu'ils doivent parcourir pour parfaire leur employabilité (respect des horaires, compréhension des contraintes du monde du travail ...).

Les actions sur l'employabilité menées auprès des jeunes adultes sont répertoriées sur le tableau ci-dessous.

	Inscription Pôle Emploi	Entretien à visée professionnelle ou rédaction CV	Orientation (*)			
			MLI	AFPA	APP	OMT
Année 2009	8	12	7	2	1	1

(*) MLI = Mission Locale d'Insertion
 AFPA = Association pour la Formation pour Adultes
 APP = Atelier Pédagogique Personnalisé
 OMT = Observation en Milieu de Travail

Ce début de travail devrait permettre de développer des actions plus concrètes avec ces jeunes dès 2010. Deux projets se profilent :

- Avec la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) : mise en place d'une semaine de chantier d'insertion dans le cadre de la rénovation de murets en pierres sèches sur la commune de Gruissan, autour du site classé de Notre Dame des Auzils. Cette action devrait concerner 2 jeunes de la cité.
- Avec le CEFOBAT (Centre de Formation du Bâtiment) de Lézignan : 4 jeunes devraient intégrer une formation de préparation aux métiers du bâtiment.

Il est clair que les résultats de ces actions dépendront largement de la motivation des jeunes concernés et de leur volonté à franchir les nombreux obstacles liés au monde du travail (mobilité, respect des règles, de la hiérarchie).

1.5. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES 2010

Le Centre Social puise sa force dans sa présence quotidienne au plus près des usagers de la Résidence. Il a une mission de médiation pour articuler les tâches entre les différents partenaires et la demande des usagers, mais aussi de mise en place d'actions spécifiques (conseils, appuis pour l'amélioration de l'habitat et information sur les droits et devoirs des locataires).

2009 restera l'année de la remise en route d'un partenariat fructueux qui s'est traduit par des actions concrètes, souhaitées par une majorité de locataires.

Pour 2010, il est impératif de poursuivre, voir de consolider :

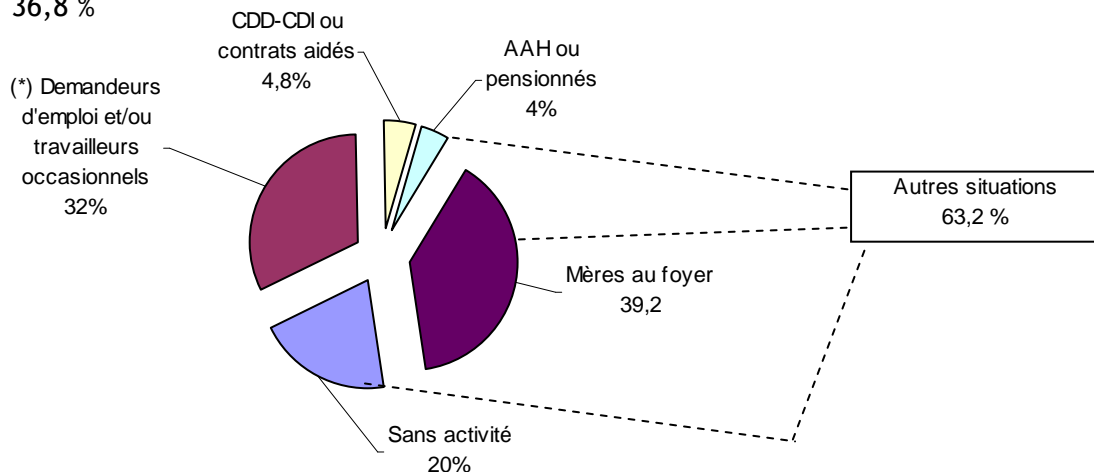
- La présence des surveillants de l'Office Public de l'Habitat sur le site afin d'optimiser la prise en compte des demandes des locataires en matière de suivi logement, mais aussi de relogement.
- Le partenariat au niveau du cadre de vie afin de définir avec les locataires et les partenaires repérés des actions ayant comme objectif l'amélioration des conditions de vie à l'intérieur de la cité.
- Les actions de prévention et de médiation menées par l'adulte relais tant au cœur de la cité qu'à l'extérieur (quartier, collègue ...).



2. L'EMPLOI

2.1. SITUATION GENERALE DE L'EMPLOI SUR LA CITE

Emploi : 36,8 %



(*) On entend par « demandeur d'emploi » les personnes âgées de 16 à 60 ans (hommes et femmes) inscrites au Pôle Emploi au moins une fois dans l'année et/ou ayant exercé au cours de l'année une activité économique (salarisée ou non). Sont exclus de ces chiffres, les mères au foyer (49) ainsi que les personnes pensionnées ou percevant une Allocation Adulte Handicapé (5).

Outre ces données chiffrées, on recense sur le site des Platanes à Narbonne, 125 personnes de 16 à 60 ans en âge de travailler, ce qui représente 58,41 % de la population totale de la cité, soit 214 personnes au 31 décembre 2009.

Au cours de cette année, 40 personnes sont dans la catégorie des demandeurs d'emploi et/ou travailleurs occasionnels. Nombre de ces personnes pratiquent sur l'année une activité saisonnière pour une durée plus ou moins longue, ainsi que quelques activités traditionnelles.

En 2009, 6 personnes ont eu une activité salariée :

- ↳ 3 personnes en CDD saisonnier comme ouvrier viticole.
- ↳ 2 personnes en CDD (contrats aidés) comme ripeur au Grand Narbonne.
- ↳ 1 personne en CDD comme femme de ménage à l'AMPG.

Ces périodes d'activité en contrat aidé, saisonnier ou CDD, sont des tremplins indispensables pour l'insertion professionnelle du public dont l'AMPG s'occupe. Toutefois, elles ne permettent pas encore, en fonction de la précarité de l'emploi et des faibles revenus qu'elles procurent, une sortie définitive du dispositif RSA.

Selon la situation de chaque bénéficiaire, les parcours d'insertion sont plus ou moins longs et souvent, les personnes en situation d'emploi sont maintenues dans le dispositif et perçoivent un RSA différentiel venant en complément des revenus d'activité.

Le domaine de l'emploi demeure un secteur difficile pour les personnes de la communauté gitane bien que d'année en année, des efforts sont constatés et des obstacles sont franchis, cela nous permet d'entrevoir des jours meilleurs sur ce plan et notamment pour les jeunes. Cependant, nous ne devons pas oublier la réalité de la situation et les difficultés à surmonter.

- ↳ Sur le plan de la qualification : nous nous occupons de bénéficiaires dont le niveau est faible (cursus scolaire difficile, absence de formation ou qualification).

- ↳ Sur le plan de l'employabilité : problèmes de mobilité, manque d'expérience, savoirs faire non reconnus et validés, rapports particuliers au temps, à l'espace, à l'argent, et pour certains, manque de motivation et « installation » dans le dispositif.
- ↳ Au niveau du contexte économique et des employeurs : bassin d'emploi en crise et mauvaise image autour de la communauté gitane véhiculant des stéréotypes négatifs.

La question du parcours d'insertion vers l'emploi ou la formation reste donc une question sensible qui doit s'appréhender dans sa globalité aussi bien sur le plan de la situation des problématiques individuelles ou familiales que sur les particularités liées à la culture et au mode de vie.

Pour essayer d'apporter au mieux des réponses adéquates, il semble important de proposer à ce public un accompagnement spécifique pouvant déboucher lorsque c'est nécessaire, sur des dispositifs et mesures adaptés (Contrats Aidés, chantiers d'insertion, modules de formations adaptées, remise à niveau spécifique) afin d'amorcer une dynamique en vue d'une insertion plus soutenue.

Parallèlement aux dispositifs de droit commun, la pratique d'activités saisonnières et/ou traditionnelles permet d'obtenir pour nombre de personnes de la communauté gitane résidant sur la Cité des Platanes, un revenu complémentaire ou d'appoint aux minima sociaux (voir tableau ci-dessous).

ACTIVITES SAISONNIERES	
VENDANGES Septembre/octobre	20 familles ont participé aux vendanges pour des périodes allant de quelques jours à 3 semaines : entre 50 et 70 personnes (parfois des familles entières)
TAILLE ET ENTRETIEN DE LA VIGNE Novembre à avril	8 à 10 hommes effectuent chaque année ces travaux en milieu viticole
RAMASSAGE DES PIGNES DE PIN Octobre/décembre	Aucune personne n'a pratiqué ce ramassage cette année
ACTIVITES TRADITIONNELLES	
FERRAILLE ET RECUPERATION DE MATERIAUX DIVERS Toute l'année selon les besoins	35 à 40 personnes de la résidence pratiquent de manière plus ou moins permanente cette activité
RESTAURATION ET REVENTE DE PALETTES BOIS Toute l'année selon les besoins	2 à 5 hommes pratiquent cette activité d'appoint en complément d'autres activités

2.2. ACTIONS MENEES PAR LE CENTRE SOCIAL POUR FAVORISER L'EMPLOI

Outre le dispositif spécifique d'accompagnement pour les jeunes, un accompagnement vers l'activité économique est maintenu pour les bénéficiaires plus anciens dans le RMI.

◆ LES PERMANENCES EMPLOI

Cette année, sur le Centre Social des Platanes, le dispositif d'accompagnement spécifique mis en place pour les jeunes et les adultes s'est développé et intensifié sous la forme de permanences hebdomadaires ciblées sur l'emploi ou la formation :

- ↳ Travail sur un projet d'insertion
- ↳ Sensibilisation au monde du travail ainsi qu'aux besoins en formation ou pré-formation
- ↳ Accompagnement et orientation sur les dispositifs de la Mission Locale d'Insertion, du Plan Local d'Insertion Economique, de la Communauté d'Agglomération de la Narbonnaise

- ↳ Inscription et démarches auprès du Pôle Emploi (affichage et suivi hebdomadaire des offres d'emploi)
- ↳ Elaboration ou réactualisation d'un CV
- ↳ Aide à l'élaboration d'une lettre de motivation
- ↳ Accompagnement et suivi des démarches

Dans le cadre de ce dispositif, les jeunes motivés et engagés dans les démarches, bénéficient d'écoute, d'information, d'orientation, ainsi que d'un accompagnement et d'un suivi étape par étape. Aussi, au vue de la spécificité du public, des phases de remotivation et remobilisation sont indispensables à la continuité et la cohérence du parcours d'insertion.

INSERTION PROFESSIONNELLE : NARBONNE - SYNTHESE ANNUELLE 2009										
Trimestre	Objet	16/18	19/20	21/25	26/30	31/35	36/40	40/+	F	H
Trimestre n°1	Personnes reçues sur la permanence emploi et formation	8	8	8	5	1	0	1	5	26
Trimestre n°2	Personnes reçues sur la permanence emploi et formation	8	5	3	5	6	0	0	1	26
Trimestre n°3	Personnes reçues sur la permanence emploi et formation	4	5	1	5	1	1	5	10	12
Trimestre n°4	Personnes reçues sur la permanence emploi et formation	10	6	9	5	1	0	0	3	28
	Total	30	24	21	20	9	1	1	19	92

Pour l'année 2009, la permanence pour l'emploi et la formation mise en place sur le Centre Social des Platanes a accueilli 111 personnes dont 19 femmes et la tranche de population des 16-25 ans reste la plus importante avec 75 personnes accueillies (voir tableau de synthèse ci-dessus).

Il a été validé par la direction, pour 2009, la mise en place de la permanence emploi et formation sur la journée en conservant la même organisation que pour la fin de l'année 2008. Accompagner les jeunes sortant du système scolaire semble la priorité. En effet, il ne faut pas leur laisser le temps de s'installer dans l'oisiveté car cela les amène à reproduire le modèle parental. Il est à souligner que de plus en plus d'accompagnements individuels sont effectués sur la Résidence des Platanes soit par l'éducateur technique soit par l'adulte relais.

Plusieurs jeunes, inscrits à la Mission Locale d'Insertion (MLI), ont passé les tests d'évaluation d'entrée sur une formation de l'Afpa dans le secteur du bâtiment. Certains de ces jeunes devraient intégrer une formation préqualifiante dans le courant du premier trimestre 2009 sur les centres Afpa de la région.

En conclusion, l'ensemble de ces démarches doit amener les personnes accueillies à mieux appréhender leur environnement afin de pouvoir mettre en œuvre les actions nécessaires à une insertion professionnelle. Il est sûr que rien ne pourra évoluer sans la volonté de chacun, mais notre travail est de transformer des discours en actes, d'accompagner et de suivre les parcours engagés.

◇ LES SUIVIS INDIVIDUALISES VERS L'EMPLOI EN 2009

Au cours de l'année 2009, 25 à 30 personnes en moyenne ont bénéficié d'un suivi lié aux questions d'emploi ou de formation. Avec l'appui des travailleurs sociaux, cet accompagnement permet :

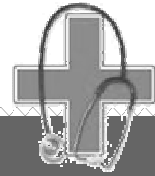
- ↳ Une aide et un suivi des diverses démarches (orientation, contacts divers, courriers, dossiers, téléphone ...)
- ↳ Une mobilisation et une aide au positionnement sur les dispositifs de droit commun (Pôle Emploi, Plan Local d'Insertion Economique, Associations d'Insertion ...) ainsi que sur les agences de travail intérimaire
- ↳ Pour les demandeurs d'emploi, une aide à l'actualisation mensuelle, un suivi des convocations, des offres d'emploi, les radiations, les réinscriptions ...

◇ LE PARTENARIAT POUR L'EMPLOI EN 2009

Les personnes bénéficiaires de ce suivi individualisé sont alors présentées aux différents partenaires qui gèrent les dispositifs vers l'emploi et sont seuls à prescrire l'entrée des candidats dans leurs actions. Le rôle de l'AMPG est d'assurer à ces partenaires que le travail diagnostic-orientation a été mené et que les personnes proposées sont motivées pour débiter un parcours professionnel.

Ainsi, sur 2009, ce sont 57 personnes qui ont été positionnées auprès des partenaires suivants :

<p>➤ <u>LE PÔLE EMPLOI</u> (30 demandeurs d'emploi en moyenne sur l'année)</p>	<p>Le Pôle Emploi de Narbonne demeure l'un de nos partenaires principaux en matière d'emploi. Ce service public permet un suivi régulier des demandeurs d'emploi, l'accès à des offres d'emploi, l'accès aux contrats aidés, des modules spécifiques.</p>
<p>➤ <u>LE PLIE DE LA NARBONNAISE</u> (15 personnes)</p>	<p>Cette année, 15 personnes ont été orientées pour un emploi aidé auprès de cette Association phare du dispositif d'insertion de la ville de Narbonne. Les contacts avec Narbonne Insertion sont maintenus et les jeunes les plus motivés sont systématiquement orientés et accueillis.</p>
<p>➤ <u>LA MLI</u> (12 jeunes)</p>	<p>Cette structure, spécialisée dans l'accueil des 16/25 ans, a permis à une douzaine de jeunes, ayant droit ou nouveaux entrants dans le dispositif RSA, la rencontre avec un Conseiller pour l'étude d'un parcours d'insertion et l'accès à un stage ou une formation. Une permanence vient d'être délocalisée sur le quartier Razimbaud les mardis et jeudis après-midi.</p>



3. LA SANTE

La grande majorité des familles bénéficie du dispositif CMU qui garantit l'accès aux soins des personnes les plus démunies, à l'exception des retraités qui, en raison du plafond des ressources, doivent contracter une mutuelle.

Les familles maîtrisent de mieux en mieux leur suivi médical, depuis la prise de rendez-vous téléphonique jusqu'au choix du médecin référent et le repérage des spécialistes.

Si, depuis quelques années, on observe une meilleure prise en charge des soins paramédicaux (dentaires, ophtalmologiques, orthophoniques) par la population, celle-ci reste encore peu réceptive aux messages de prévention, notamment en matière d'hygiène de vie (hygiène notamment alimentaire avec pour effet une surcharge pondérale chez les adultes et chez certains enfants). D'où la nécessité d'un travail en équipe avec les soignants pour sensibiliser, informer et accompagner les familles par le biais d'actions d'éducation sanitaire.

3.1. LES ACTIONS MISES EN PLACE OU SUIVIES PAR LE CENTRE SOCIAL

◇ LE SUIVI PRENATAL

Celui-ci ne se pratique plus au Centre Social depuis plusieurs années. Les usagers préfèrent être suivis en ville par le centre hospitalier ou la clinique.

La sage femme n'intervient que ponctuellement, pour la surveillance de grossesses à risques, en lien avec le centre hospitalier, au domicile des futures mamans.

6 naissances ont été enregistrées au cours de l'année.

◇ LE SUIVI DES ENFANTS DE 0 A 3 ANS

Même si un grand nombre de familles ont leur pédiatre attiré pour le suivi de leurs bébés, les mamans continuent de venir aux consultations PMI qui ont lieu une fois par mois au Centre Social. En effet, pour elles, cela leur permet de bénéficier d'une attention particulière :

- La disponibilité, le temps et l'écoute par rapport à leurs ressentis, leurs interrogations, leurs inquiétudes ou leurs difficultés :
 - o Le vécu de la grossesse, de l'accouchement
 - o L'allaitement maternel ou le biberon
 - o Les méthodes contraceptives
 - o Le rôle du père
 - o La santé de la maman
 - o La jalousie des frères et sœurs ...
- La possibilité d'avoir des conseils pratiques dans les soins du bébé (alimentation, hygiène, sommeil, jeux ...)

Ce lieu et ce temps permettent aux mamans de se retrouver entre elles, d'échanger sur le développement de leurs bébés, de se donner des conseils, de partager leurs expériences :

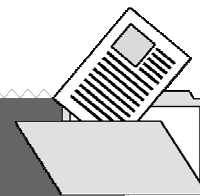
Les petits qui sont présents à la consultation peuvent, durant le temps d'attente, bénéficier d'une conteuse qui, lors de chaque consultation, raconte des histoires, montre des livres. Les mamans peuvent alors réaliser l'intérêt et le plaisir de lire des histoires à leurs enfants depuis leur plus jeune âge.

8 consultations PMI ont été réalisées durant l'année 2009 et ont accueilli 76 enfants, soit en moyenne 10 enfants environ par consultation. Ce chiffre en augmentation atteste bien de l'intérêt pour ces consultations.

On observe par ailleurs, qu'une dizaine de jeunes femmes qui ont quitté la cité, continuent de fréquenter occasionnellement les consultations du Centre Social, bien que certaines d'entre elles aient pris l'habitude d'aller également aux consultations de leur nouveau secteur.

Une consultation a dû être annulée en raison du départ du médecin PMI au mois de novembre. Celle-ci sera remplacée au cours du 1^{er} trimestre de l'année 2010.

4. L'ACCOMPAGNEMENT INSERTION SOCIALE



4.1. L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ADMINISTRATIF

C'est l'une des missions traditionnelles du Centre Social, peut-être la plus reconnue et légitimée par les habitants de la Cité. Les familles sont toujours autant demandeuses d'appui pour les démarches administratives dont elles se dégagent volontiers.

Concrètement, les travailleurs sociaux assurent 4 demi-journées d'accompagnement socio-administratif par semaine. Les personnes qui souhaitent un soutien dans leurs démarches administratives peuvent rencontrer un éducateur pour la rédaction d'un courrier, la consultation d'une société ou administration par téléphone, la constitution d'un dossier....

Si les résultats obtenus sont encore faibles au vu des efforts fournis, de grands progrès ont tout de même été enregistrés. Les résultats obtenus restent stables. En 2009, 31 % des actes réalisés l'ont été par les usagers eux-mêmes, contre 33 % en 2008. Malgré le nombre important de sollicitations lors de ces permanences, nous essayons de conserver un caractère éducatif pendant des moments administratifs en incitant, dans la mesure du possible, les demandeurs à fournir un effort personnel dans leur démarche.

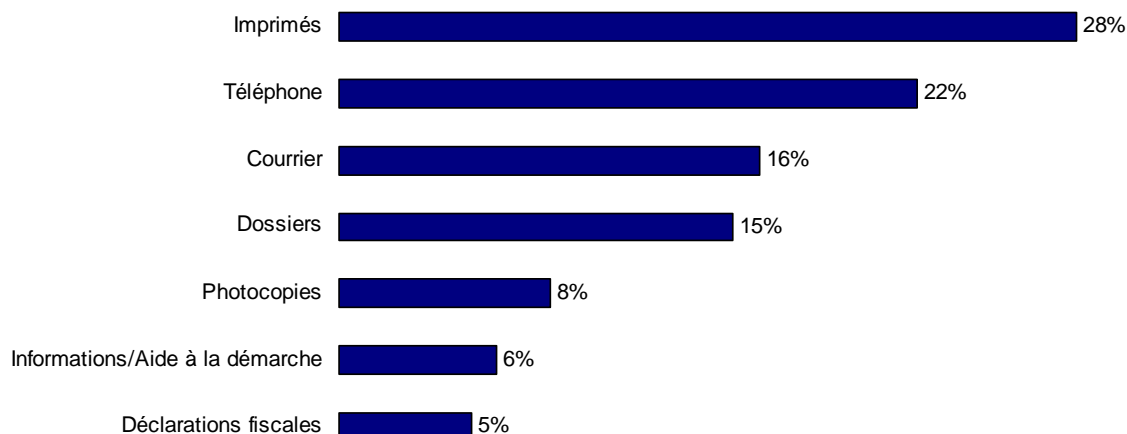
Ces progrès sont dus aux effets de la scolarisation, mais aussi, nous osons l'espérer, aux différents projets mis en œuvre par le Centre social pour favoriser l'autonomie sociale et l'insertion.

◇ LA PERMANENCE : UN REEL BESOIN POUR UN PUBLIC EXTERIEUR

Cette année, 155 permanences ont accueilli 1300 personnes, soit une moyenne de 8 à 9 personnes par permanence. Parmi ce public :

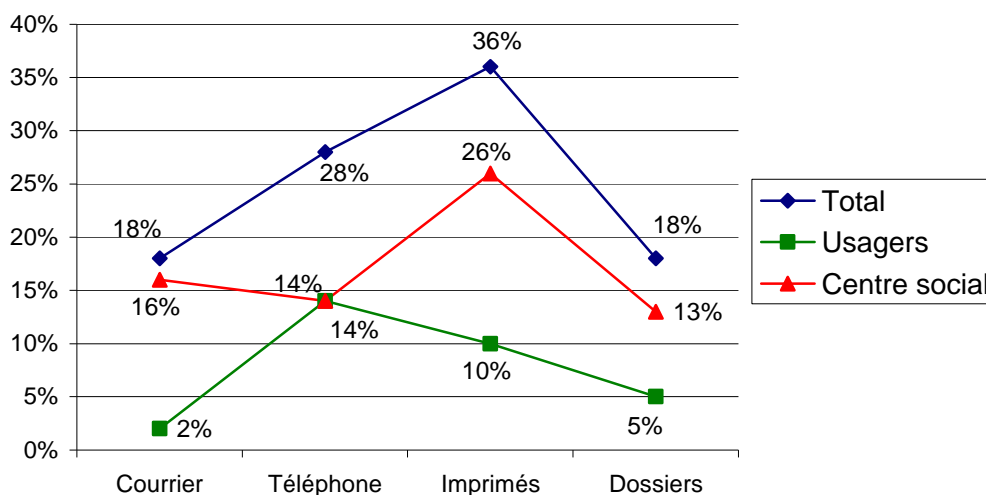
- ↳ 51,75 % de personnes habitent le site des Platanes
- ↳ 48,25 % de personnes viennent de l'extérieur de la Cité (26,50 % de familles d'origine gitane de la ville ou des villages proches et 21,75 % de personnes en élection de domicile).

Les actes réalisés se répartissent de la façon suivante :



Type d'actes →	Courrier		Téléphone		Imprimés		Dossier		TOTAL	
Actes effectués par ↓ :	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
☛ Les usagers	22	2 %	196	14 %	145	10 %	62	5 %	425	31 %
☛ Les travailleurs sociaux	231	16 %	200	14 %	349	26 %	185	13 %	965	69 %
TOTAL	253	18 %	396	28 %	494	36 %	247	18 %	1390	100 %

Répartitions des actes réalisés



Les actes
Dettes/endettement (contact avec les créanciers et huissiers de justice, mise en place d'échéancier de remboursement, prise de conscience face aux crédits à la consommation, aide à la constitution des dossiers de surendettement de la Banque de France, ...)
La santé (aide à la prise de RDV, à la compréhension des traitements, demande et renouvellement CMU et APA, demande d'aide exceptionnelle, prévention, contact avec la MDPH, assurance maladie, MSA ...)
Logement (médiation locative, impayé de loyer, aide à la constitution FUL (Fond Unique pour le Logement), accès et maintien, aide à la prospection dans le parc public/privé, ...)
Scolarité (dossier d'inscription, préparation rentrée des classes, médiation parents/école, prévention absentéisme, inscription soutien scolaire, aide à la recherche de stage, contact avec IME, ...)
Vie quotidienne (Déclaration Trimestrielle de Ressources, impôt, amendes, assurances, auto-école, ...)
Animation (inscription, encaissement, mobilisation des parents, ...)

4.2. LES ANIMATIONS COLLECTIVES FAMILLES

(Les détails des actions sont disponibles dans les bilans CAF).

↳ **LES ACTIONS D'INSERTION SOCIALE EN DIRECTION DES FEMMES**

◇ ATELIER « ECRITURE ET ARTS PLASTIQUES »

Contexte

Nous avons obtenu un financement de la Fondation Caisse d'Epargne pour poursuivre nos ateliers d'écriture qui s'inscrivent dans le domaine de la lutte contre l'illettrisme.

Ce financement nous a permis de nous entourer de professionnels : l'Association Cépages d'Encres pour les ateliers d'écriture ; l'Association Aux z'Arts pour les ateliers d'arts plastiques et de démarrer ce projet en octobre 2008.

Public visé

Le groupe est constitué de 13 participantes, de 22 à 35 ans, issues de la communauté gitane; mères de familles, elles ont toutes ont été déscolarisées entre l'âge de 12 à 14 ans et n'ont quasiment aucun rapport avec l'écrit.

Evaluation quantitative

Le nombre de séances et personnes présentes

De janvier à avril 09 (hors vacances scolaires) :

	Séances	Participations	Moyenne femmes/ séance
Ateliers d'écriture	6	51	8 à 9
Ateliers d'arts plastiques	4	32	8
Atelier commun	1	11	11
Total	11	105	9 à 10

Evaluation qualitative

Le travail démarré en octobre s'est poursuivi jusqu'en avril en 2009 au travers des ateliers.

Sur les treize femmes qui ont participé à ce projet, deux ne savent ni lire ni écrire.

Ces ateliers se poursuivront en 2010, grâce à un financement de la Fondation Orange / Illettrisme et devraient accueillir des femmes d'autres quartiers de la ville de Narbonne, avec la participation de structures partenaires (AJR, ABP, CAF) et les mêmes intervenants extérieurs.

◇ ATELIER « RENCONTRES »

Contexte

Plusieurs rencontres avec nos partenaires locaux (ABP/ AJR/ CAF) ont eu lieu à partir de mai 2009 afin de dresser un diagnostic commun et de poser les bases d'un nouveau projet sur le principe des ateliers d'écriture et d'arts plastiques.

Nos partenaires ont souhaité que ce nouveau projet s'inscrive dans le cadre de la parentalité. Nous avons donc choisi de le nommer « Etre et Transmettre ».

Nos demandes de financements n'ayant pas obtenu de réponse à la rentrée de septembre, nous avons convenu avec nos partenaires de démarrer des ateliers « Rencontres ».

Le principe de ces séances est de constituer un véritable groupe avec des femmes qui ne se connaissent pas toutes et les amener à faire connaissance, dans une perspective de démarrage du nouveau projet en janvier 2010.

Public visé par le projet

- Femmes de la cité des Platanes : 8
- Femmes du quartier suivies par l'AJR : 2
- Femmes du centre ville, du quartier Razimbaud et du quartier Saint Jean Saint Pierre suivies par l'ABP : 8

Evaluation quantitative

Le nombre de réunions partenariales

Pour la partie diagnostic et les demandes à déposer pour la recherche de fonds, nous avons réalisé deux réunions partenariales (12 mai et 26 juin 2009).

En l'absence de réponse à nos demandes et pour démarrer nos actions en vue de créer un groupe et une dynamique autour de ce groupe, nous avons réalisé 4 réunions partenariales (8 et 22 septembre, 18 novembre et 14 décembre).

	Séances	Participations	Moyenne femmes/séance
Ateliers rencontres	8	87	11
Public AMPG		43	6
Public ABP		36	5
Public AJR		8	1

Evaluation qualitative

Travail partenarial

Ce projet s'inscrit dans une volonté de renforcer le partenariat avec les structures implantées sur le territoire de Razimbaud.

Nous partageons le souci de nous inscrire dans une démarche projet et de nous imprégner de ses exigences.

Le profil des participantes

Ces femmes sont originaires de cultures différentes (gitane, maghrébine, européenne, réunionnaise), vivent des situations sociales difficiles (mères isolées pour certaines avec des enfants en bas âge, femmes "étouffées" par le poids familial ou par la tradition ...). Nos partenaires ont de plus en plus de mal à les mobiliser et espèrent par cette action remettre sur le chemin de la socialisation ces femmes que les difficultés de la vie risquent de mettre sur le côté.

Toutes les femmes identifiées ont des difficultés dans le maniement du français (oral et écrit), ce qui constitue un frein supplémentaire dans leur parcours d'insertion.

Le déroulement des séances

Les séances ont lieu chaque mardi de 14h30 à 16h00 sur un lieu différent, selon la programmation posée au démarrage.

Ce principe de l'alternance a été posé en début de projet pour permettre à chaque femme de connaître ou mieux connaître les quartiers et lieux de vie des autres

participantes ; de la même manière pour les associations porteuses du projet et leur structure respective.

Cette alternance a été respectée.

Commentaires

Comme nous l'avions prévu, les réflexes communautaires s'expriment à chaque séance : les groupes se constituent au regard de leur appartenance communautaire, femmes « maghrébines » et femmes « gitanes ». Deux femmes qui n'appartiennent pas à ces deux communautés font le lien entre les groupes et naviguent entre toutes.

Quelques petites tensions sont apparues après la deuxième séance. Elles ont été reprises par les animatrices, ce qui a donné lieu à explications et échanges (notamment sur la nécessité de communiquer en français et non pas dans sa langue d'origine car cela peut être source de malentendus).



LES ACTIONS MENEES PAR LA REFERENTE ANIMATIONS COLLECTIVES FAMILLES

◇ AXE VIE SOCIALE ET FAMILIALE

Le contexte

Suite à une forte demande des usagers du Centre Social, l'équipe a maintenu l'espace d'accueil et d'animation où elle propose de nombreuses activités, tels que ateliers cuisine, couture, ateliers éveils, ...

Objectif opérationnel : informer les familles sur les interrogations ou sur les problèmes rencontrés dans la vie quotidienne.

Les moyens de communication :

- Le calendrier mensuel des animations collectives familles du Centre Social
- Le calendrier grand format affiché dans la salle d'attente du Centre Social

EN CE QUI CONCERNE L'ATELIER « ATOUT PRIX »

Les femmes apprécient beaucoup de concevoir des plats et des desserts originaux qui pourront être dégustés en famille.

Elles apprécient ce moment de détente entre elles où elles peuvent parler des difficultés qu'elles rencontrent au quotidien.

L'évaluation quantitative

	Nombre d'ateliers
Janvier/février/mars	2
Avril/mai/juin	4
Juillet/août/septembre	6
Octobre/novembre/décembre	6

Au total : 61 mamans et 9 enfants (n'étant pas en âge d'être scolarisés).

L'évaluation qualitative

Le profil des participants

Ce sont des femmes plus jeunes que les années précédentes, avec des enfants en bas âge.

Elles se montrent motivées et bien ouvertes aux échanges. Ce temps leur permet de sortir de leur domicile et de prendre du temps pour elles malgré la présence des enfants.

Les commentaires

La priorité dans ces ateliers est donnée au relationnel et non à l'apprentissage d'une technique. Il est important d'établir avant tout une relation de confiance entre les participantes et l'animatrice.

Les femmes sont fières d'apporter leurs créations au domicile.

Lors de la kermesse interscolaire, les femmes ont réalisé plusieurs gâteaux en forme de poisson. Elles ont donc pu voir que sur une base simple (ex : gâteau au yaourt), on pouvait faire des réalisations originales.

L'animatrice a également abordé des thèmes tels que l'équilibre alimentaire et le budget autour de la réalisation d'une salade de fruits.

EN CE QUI CONCERNE L'ATELIER « COUTURE »

C'est un atelier qui fonctionne plus ou moins bien depuis des années grâce à la présence d'une femme bénévole de la cité les mardis après midi, mais aussi de l'intervention d'une bénévole de l'association « Espoir-Cœur-beauté », ce qui a favorisé une nouvelle dynamique tout en réaffirmant la place de l'animatrice gitane au sein de ce groupe.

Evaluation quantitative

En moyenne, 1 atelier par mois, soit 7 ateliers en tout de janvier à juin 2009.

Au total 25 participations femmes.

2 bénévoles sont impliquées dans l'animation de cet atelier dont une habitante de la cité.

Evaluation qualitative

Profil des participantes

Ce début d'année a vu une réduction du nombre de femmes et le départ des plus jeunes.

L'atelier de couture a mobilisé essentiellement les femmes les plus disponibles et autonomes. Certaines sont présentes pour partager un moment de détente et de plaisir et jonglent avec les ateliers proposés.

Commentaires

La présence d'une animatrice ne faisant pas partie de la cité impulse une nouvelle dynamique. Les femmes sont plus à l'écoute des consignes.

Cette bénévole n'a pu animer de séance durant le premier trimestre en raison de problèmes de santé. L'atelier a progressivement été déserté.

◆ AXE PARENTALITE

Le contexte

La parentalité est un axe très important que nous souhaitons travailler auprès de différents groupes familiaux.

Objectifs opérationnels

- Apporter des informations aux familles concernant les questions liées à la parentalité et créer des temps de discussion et d'échange entre parents ou professionnels.
- Les mettre en situation

- Leur permettre d'avoir une connaissance des structures dédiées à la famille
- Proposer des actions à l'extérieur

Le public concerné

Ce sont les parents au sens large et les enfants (du nouveau-né aux adolescents).

Moyens de communication de l'information

- Le calendrier mensuel des animations collectives familles du Centre Social
- Le calendrier grand format affiché dans la salle d'attente
- La communication faite par les salariés à l'occasion des permanences
- Les échanges avec les habitants directement au domicile

EN CE QUI CONCERNE L'ATELIER « GROUPE DE PAROLES »

Contexte

C'est en partenariat avec l'association « Farandole ».

Cette action a démarré fin 2006, il y a donc une relation de confiance qui s'est établie avec les femmes de la cité. La référente familles ne participe pas aux rencontres.

Les objectifs

- Créer un espace convivial d'expression autour de la parentalité
- Créer une relation de confiance pour libérer la parole
- Susciter la prise de parole et l'envie d'aborder les thématiques choisies par les participantes.

Evaluation quantitative

Une séance par mois en dehors des vacances scolaires et périodes de vendanges.

6 séances de janvier à juin 2009.

30 femmes ont participé en moyenne à cet atelier.

Evaluation qualitative

Profil des participantes

Mères de familles n'ayant pas d'enfants en bas âge mais des enfants scolarisés, autonomes et volontaires pour participer à cet atelier.

Déroulement des séances

Les séances se déroulent le soir dans les locaux du Centre Social. Le thème abordé est choisi par le groupe.

EN CE QUI CONCERNE L'ATELIER « EVEIL »

Contexte

Ces ateliers sont proposés aux familles ayant des enfants de moins de 3 ans, non scolarisés. Il s'agit de la famille au sens large (grands-parents, oncles, tantes, frères et sœurs ...).

Il y a 2 types d'animation :

- Lecture, comptines, musique
- activités manuelles parents/enfants

Les objectifs

- Créer un espace convivial pour les enfants de 0 à 3 ans et leurs parents (au sens large)

- Créer une relation de complicité entre l'enfant et son parent autour d'activités partagées.
- Susciter chez le parent l'envie de s'impliquer aux côtés de son enfant dans les activités proposées.

Evaluation quantitative

10 séances de janvier à juin, donc en moyenne 1 à 2 ateliers par mois.

26 mamans et 26 enfants non scolarisés.

Nombre de bénévoles impliqués : une fois par mois une bénévole de l'association « être et faire lire ». Une convention a été signée avec la FAOL début 2009.

Evaluation qualitative

Profil des participantes

Femmes issues de la communauté gitane ayant des enfants de moins de 3 ans.

Commentaires

La thématique s'inspire des calendriers des activités qui ont donc été mises en place autour du carnaval, de pâques, ...

Certaines mamans reproduisent même les activités faites le matin avec leurs plus grands enfants.

La fréquentation aux ateliers dépend de plusieurs facteurs tels que les conditions climatiques, l'état de santé de l'enfant, le jeudi jour de marché et l'approvisionnement aux « restaurants du cœur ».

EN CE QUI CONCERNE L'ATELIER « LOISIR PARENTS/ENFANTS »

Contexte

Les animations parents/enfants sont proposées à l'occasion des vacances scolaires, les jeudis, jours de présence de la référente familles au Centre Social.

Les objectifs

- Permettre aux personnes de partager des moments de loisirs en famille ou avec d'autres personnes en proposant des sorties à la journée ou demi-journée
- Accroître l'autonomie des personnes en développant la participation citoyenne
- Rompre l'isolement et créer des réseaux de connaissance
- Favoriser la mixité
- Travailler l'importance du jeu et des activités passées en famille

Evaluation quantitative

7 animations ont été menées au cours des petites et grandes vacances scolaires.

Pas d'animations pendant les grandes vacances, la nouvelle CESF n'étant pas encore recrutée.

Au total : 38 mamans et 71 enfants ont participé aux ateliers.

Evaluation qualitative

Profil des participants

Les femmes n'ont pas bien intégré l'importance des inscriptions (par exemple une sortie annulée faute d'inscription et malgré cela un petit groupe de femmes s'est présenté le jour J pour la sortie).

Le déroulement des séances

Les séances ont lieu à l'intérieur ou à l'extérieur du Centre, sur la journée ou la demi-journée.

Les femmes semblent dans l'ensemble satisfaites des activités proposées. Elles apprécient d'avoir pu partager un temps autour d'une activité commune et de découvrir de nouveaux lieux proches de chez elles.



5. LES ACTIONS SCOLARITE

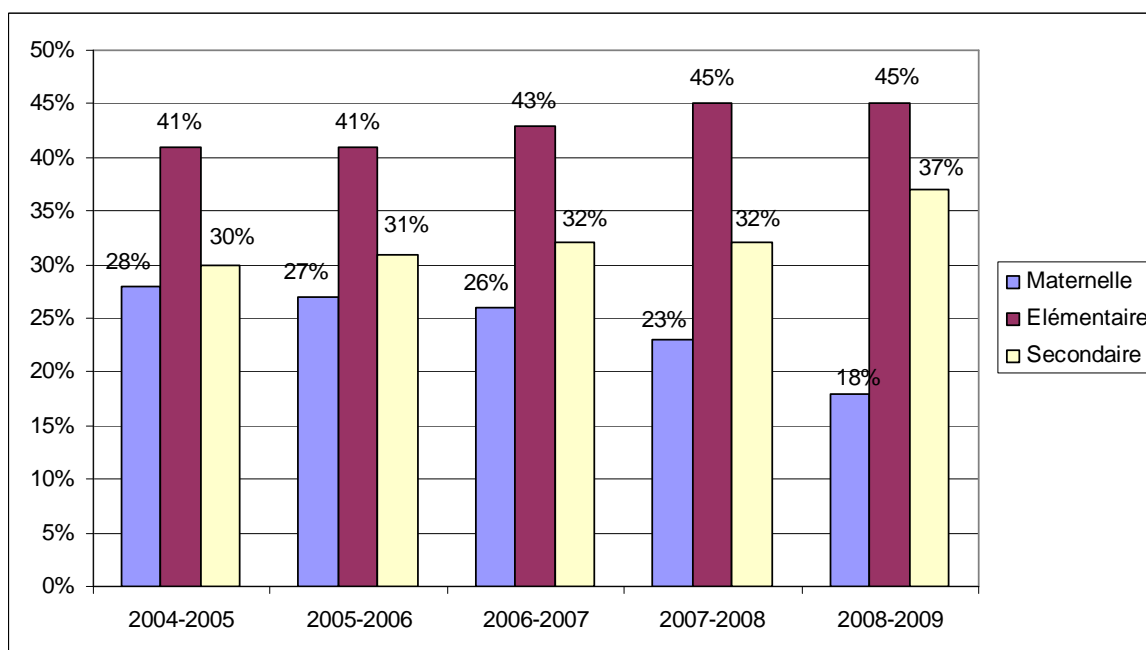
5.1. LES ENFANTS SCOLARISES

◇ EFFECTIF DES ENFANTS SCOLARISES PENDANT L'ANNEE SCOLAIRE 2008-2009 DANS LES ETABLISSEMENTS DE LA VILLE DE NARBONNE

MATERNELLE	ELEMENTAIRE			SECONDAIRE			LYCEE PROFESSIONNEL		TOTAL EFFECTIF		
	Traditionnel	Spécialisé		traditionnel	Adapté		ITEP	BEP		CAP	
16	CP	8	CLIS	3	6°	5	6°	2	2	BEP	1
	CE1	7			5°	2	5°	2		CAP	2
	CE2	8			4°	2	4°	1			
	CM1	5			3°	6	3°	5			
	CM2	8					UPI	2			
Total	16	36	3	15	12	2	3	87			

Par rapport à l'année précédente, l'effectif global est identique.
 Au collège, l'augmentation de l'effectif en enseignement général se confirme cette année aussi : ↗ 6 %.

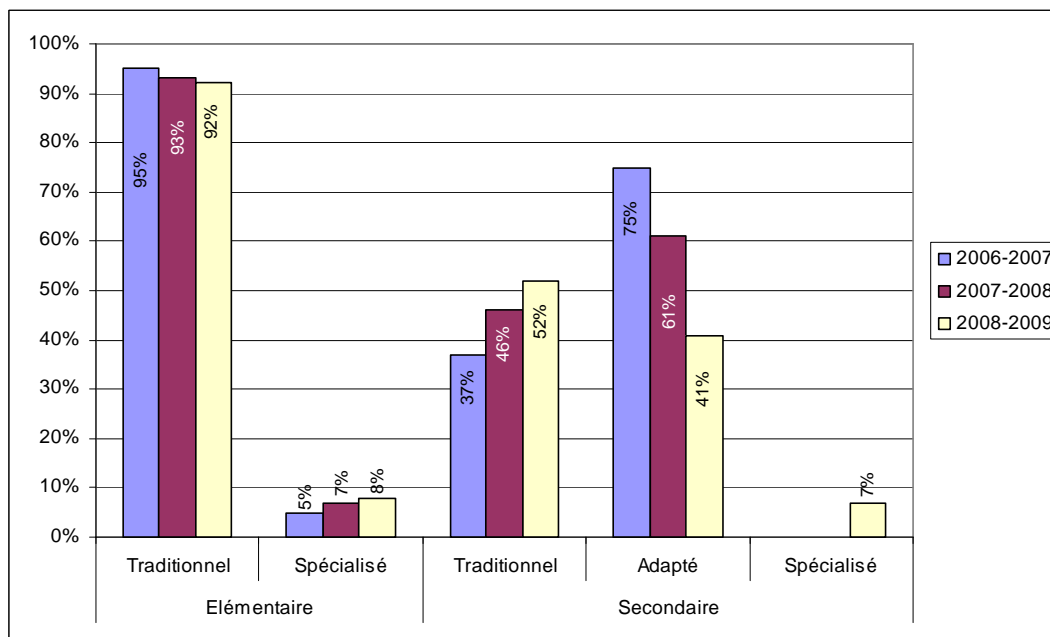
◇ REPARTITION DE CES EFFECTIFS PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT



On observe une variation de l'effectif liée au mouvement démographique sur la cité :

- En maternelle, la baisse se confirme : ↘ 5 %
- Dans le secondaire : ↗ 5 %
- Dans l'élémentaire, l'effectif est stable

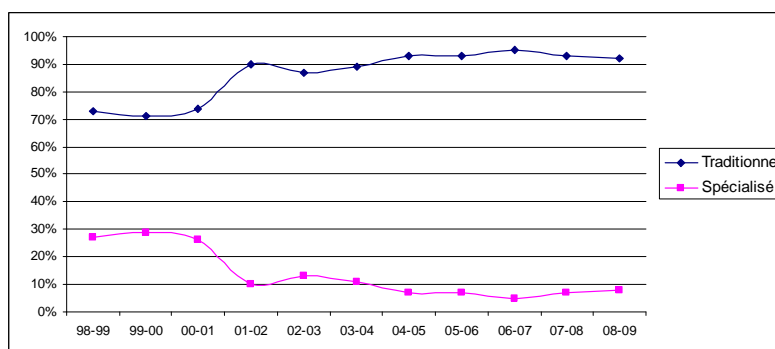
◇ REPARTITION DE CES EFFECTIFS PAR CURSUS (HORS MATERNELLE)



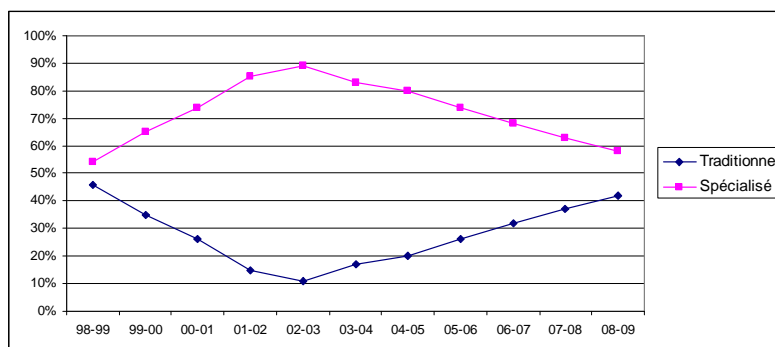
- Dans l'enseignement élémentaire, la répartition de l'effectif est sensiblement identique à l'année précédente.
- Dans le secondaire, l'augmentation de l'effectif dans l'enseignement général se poursuit (voir répartition ci-dessous - tableau B).
- L'effectif en SEGPA baisse au profit de l'enseignement général.
- Les élèves au lycée Gustave Eiffel sont comptabilisés dans le cursus traditionnel.

◇ REPARTITION DE L'EFFECTIF ENTRE CURSUS "TRADITIONNEL" ET CURSUS SPECIALISE (ELEMENTAIRE/SECONDAIRE) DEPUIS 10 ANS

Elémentaire



Secondaire



5.2. BILAN DE L'ANNEE SCOLAIRE 2008-2009

◇ FREQUENTATION SCOLAIRE

	MATERNELLE	ELEMENTAIRE		SECONDAIRE		LYCEE GUSTAVE EIFFEL	
	Les Platanes	Voltaire	Jean Macé	CES Montesquieu	SEGPA Montesquieu classe UPI	BEP	CAP
	77,5 %	76,8 %	76 %	44 %	40 %	77 %	64 %
TOTAL par niveau	77,5 %	76,4 %		42 %		69 %	

Ces pourcentages prennent en compte toutes les absences justifiées et non justifiées, mais aussi celles liées au départ des familles pour des raisons économiques. On note cette année une augmentation de 50 % de l'effectif des élèves concernés par l'activité vendanges de leurs parents.

Pour l'élémentaire, cela a concerné 30 % de l'effectif et pour le secondaire 50 % sur la période de cette activité.

Par rapport à l'année précédente, nous observons une baisse de la fréquentation scolaire tant dans l'élémentaire que dans le secondaire. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation :

- L'activité des vendanges
- L'absentéisme lié aux préparatifs de nombreux mariages cette année sur la Résidence, qui représentent des événements familiaux et communautaires forts
- L'évolution croissante de l'effectif dans l'enseignement secondaire amène son lot de difficultés (désintérêt des jeunes, entrée dans l'adolescence, déresponsabilisation des parents)

⇒ Cycle pré-élémentaire et élémentaire

Baisse sensible du taux de fréquentation par rapport à l'année précédente, plus marquée en maternelle sur la section des tout petits (2 ans). Dans l'élémentaire, l'absentéisme concerne peu d'enfants ; il est dans la plupart des cas associé à d'autres problématiques familiales et sociales.

- 75 % de l'effectif a une fréquentation > à 70 %
- 18 % de l'effectif a une fréquentation entre 55 et 70 %
- 7 % a une fréquentation < à 55 %

Enfin, la fréquentation scolaire en CP est relativement satisfaisante: 83 %.

Nous poursuivons en partenariat avec les écoles, le suivi mensuel de la fréquentation scolaire. Au cours de l'année, 34 signalements ont été effectués par les directeurs dont 8 à l'Inspection de l'Education Nationale.

⇒ Dans le secondaire

On enregistre cette année une chute de la fréquentation : ↘ 17 %. L'absentéisme scolaire touche la quasi-totalité des jeunes collégiens tant en enseignement général qu'en SEGPA et également dans les petites classes : le taux de fréquentation des élèves de 6^{ème} (7 jeunes) s'élève à 43 % pour l'année scolaire.

- 8 % de l'effectif a une fréquentation > à 70 %
- 4 % de l'effectif a une fréquentation comprise entre 50 et 70 %
- 88 % a une fréquentation < à 50 %

En dehors des causes de l'absentéisme évoquées ci-dessus, de façon générale, les familles investissent et valorisent peu la scolarisation des adolescents ; il y a une grande permissivité à leur égard et le cadre éducatif est très flottant.

Cette année, nos actions de remobilisation sont restées vaines, nous avons très régulièrement alerté les partenaires scolaires et malgré les multiples rappels, il n'y a pas eu d'effets.

Enfin, la procédure de signalement est un dispositif lourd, se répercute tardivement et s'avère très souvent inefficace. Cette année, les directeurs ont eu recours aux rappels de l'obligation scolaire mais n'ont pas opté pour la procédure de signalement à l'Inspection Académique pour la majorité des situations.

◇ LES ORIENTATIONS SCOLAIRES (à l'issue de l'année scolaire 2008-2009)

Cycle Élémentaire	
Ecole Les Platanes	- 8 élèves passent en CP à Voltaire
Ecoles Voltaire Jean Macé	- 26 élèves passent en classe supérieure dans l'élémentaire - 1 CP maintenu (redoublement) - 5 en 6 ^{ème} au collège - 4 en 6 ^{ème} SEPGA
Cycle secondaire	
Collège Montesquieu	- 9 élèves de l'enseignement général passent en classe supérieure - 5 élèves de SEGPA passent en classe supérieure - 1 élève en UPI poursuit le parcours, l'autre est orienté en ITEP - 4 élèves poursuivent en lycée professionnel - 7 élèves sortent du dispositif scolaire (fin de scolarité obligatoire)

5.3. ACTIONS MENEES PAR LE CENTRE SOCIAL POUR AMELIORER LES RESULTATS SCOLAIRES

Notre action s'inscrit au quotidien dans un travail de partenariat avec 6 établissements scolaires et éducatifs et dans un accompagnement individuel et collectif des familles gitanes pour permettre une meilleure scolarisation de leurs enfants.

Nos actions font aussi l'objet d'un soutien aux familles dans le cadre de la parentalité et de la fonction éducative.

Au cours de l'année, 155 interventions ont été réalisées :

- 50 en lien avec le cycle pré-élémentaire et élémentaire (Platanes, Voltaire, Jean Macé)
 - 51 en lien avec le secondaire (Collège Montesquieu, Unité Pédagogique d'Intégration, SEPGA)
 - 15 avec le lycée (lycée professionnel Gustave Eiffel)
 - 23 avec l'Institut Educatif, Thérapeutique et Pédagogique (Louis Signoles)
 - 7 avec les services éducatifs et judiciaires (Sauvegarde, PJJ, UDAF)
 - 5 avec les services de soutien aux élèves en difficulté (RASED, CMPP)
 - 4 avec le Centre d'Information et d'Orientation
- ➔ Rencontre avec les différents intervenants scolaires : directeurs, CPE, enseignants, équipe RASED, CIO, Centre médico-scolaire, ...
 - ➔ Médiation école/famille : travail scolaire, comportement des élèves. évaluations, réunions, orientations, ... Travail de partenariat avec l'adulte relais.
 - ➔ Beaucoup de régulations de conflits (15 incidents) avec des parents qui désinvestissent leurs rôles et responsabilités ou qui banalisent des actes graves.

- ↳ Recherche d'actions éducatives adaptées dans le cadre de suivi AEMO (Action Educative en Milieu Ouvert).
- ↳ Mise en place de rencontres familles/école
 - Le 23 septembre au Centre social : rencontre collège/familles (participation de 4 mères)
 - Le 9 décembre : réunion parents/professeurs au lycée (1 mère) et rencontre de bilan 1^{er} trimestre en janvier
 - Les 16 et 18 décembre : aménagement de rencontres parents/professeurs pour les 6^{ème} et 5^{ème} (7 parents présents)
 - Le 5 février : rencontre parents/enseignants pour le soutien des élèves de CP (participation de 6 mères)
 - Le 6 février au Centre Social : réunion d'information avec le CIO sur l'orientation après la classe de 3^{ème} (participation de 3 mères et de 7 adolescents)
 - Au cours du dernier trimestre, 3 réunions ont été réalisées au Centre Social ITEP/UDAF/familles pour repositionner le cadre de prise en charge d'un jeune en AEMO
- ↳ Suivi de la fréquentation scolaire (grille de fréquentation mensuelle)
- ↳ Actions de lutte contre l'absentéisme : rencontre avec les familles au domicile et au Centre Social dans le cadre du suivi du contrat RMI.
34 familles ont des enfants scolarisés, 21 d'entre elles ont un contrat dans le cadre du suivi scolarité, soit 61 %. Ainsi 70 % des enfants sont suivis, soit 50 % en maternelle, 64 % dans l'élémentaire, 7 % dans le secondaire et 100 % de l'effectif au lycée.
Au cours de l'année, 20 convocations ont été envoyées dans le cadre du non respect du contrat d'insertion RMI.
- ↳ Aide administrative et informations diverses aux familles : fiches de liaison, assurances, constitution de dossiers divers.
- ↳ Accompagnement à la fonction parentale : information, prévention, conseils, responsabilité des parents et implication.
- ↳ Aide à la recherche des stages en entreprise pour 13 élèves du collège et 3 du lycée.
- ↳ Accompagnement de 4 mères à la formation pédagogique et pratique pour obtenir l'agrément pour aider à l'encadrement de l'activité patinoire des petits de l'école maternelle.
- ↳ Accompagnement et soutien d'une famille pour une demande de CNED et mise en place d'un soutien individualisé.
- ↳ Participation de l'adulte relais à la réunion du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté le 28 mai pour préparer et définir les actions à conduire en 2009-2010.
- ↳ Réunions de concertation pour informations aux partenaires et soutien aux familles concernant 5 jeunes ayant des mesures éducatives et judiciaires.
- ↳ Mise en place avec parents d'un stand lors de la kermesse des écoles élémentaires le 16 juin : confection de gâteaux et animation.

L'implication des parents dans la scolarisation dans le secondaire

- ↳ Soutien aux élèves de 6^{ème} et 5^{ème} et aux élèves entrant au lycée
 - Informations individuelles et collectives auprès des parents sur l'utilisation du carnet de correspondance et la compréhension de l'emploi du temps
 - Aménagement de temps de rencontres parents/professeurs et accompagnements des mères pour faciliter la communication et permettre les échanges
 - Accompagnement des lycéennes le jour de la rentrée et des familles dans le suivi de cette nouvelle scolarisation
- ↳ Actions de d'informations et d'accompagnements pour donner du sens à la scolarisation dans le secondaire
 - Rencontres individuelles dès le début du second trimestre avec chaque élève de 3^{ème} pour évaluer les attentes et leurs souhaits en terme de projet
 - Rencontres individuelles avec les parents (les mères) pour évoquer les échanges avec leurs enfants, les informer et recueillir leurs questionnements

A l'issue de l'année scolaire, sur 11 élèves en fin de 3^{ème}, 5 adolescentes ont fait le choix de poursuivre en lycée professionnel.

◆ LE PROJET SLAM AVEC LE COLLEGE MONTESQUIEU

Tous les ans, l'ensemble des élèves du collège participe au salon « littérature jeunesse » organisé par la ville de Narbonne. Cette année, la sélection littéraire est le livre « Alors, partir ? » de Julia Billet. Ce livre raconte la vie d'une communauté tzigane, évoque les problématiques du voyage, de la sédentarisation et de la transmission orale et écrite.

Dans ce contexte, nous avons mis en œuvre, en partenariat avec 2 professeurs du collège, un atelier Slam, espace ouvert plus particulièrement aux élèves en grande difficulté scolaire qu'ils soient ou non de la communauté gitane.

Ce projet a fait l'objet de financements de l'AMPG à hauteur de 2000 € et de la DRAC 500 € destinés à financer la prestation des intervenants extérieurs : Cépages d'Encres pour les mots et La Poucette pour la musique.

Un groupe mixte de 10 jeunes dont 5 de la communauté gitane a été constitué. 12 séances ont permis le travail d'écriture et de diction et 2 journées de stage pour finaliser la préparation du spectacle « DITEMO » avec la répétition musicale et la répétition générale.

A l'occasion du salon « littérature jeunesse » les 13 et 14 mars, la troupe de « slameurs » a proposé son spectacle « DITEMO » à l'auditorium de la médiathèque et sous chapiteau sur la place de la Mairie.

Parallèlement à cet atelier, des collégiens ont fait un travail de reportage et d'interview sur la communauté tzigane :

- Rencontre avec les familles gitanes, recueil de mémoire et prise de photos
- Réalisation d'une exposition (photos et textes) et d'une maquette (campement d'autrefois)

Présentation de l'exposition sur un stand pendant le salon et vernissage au Centre Social pour la restituer aux habitants de la cité, le 16 juin, autour d'une collation.

La main tendue des collégiens vers la communauté gitane

Une classe de quatrième du collège Montesquieu s'est rapprochée de la communauté gitane, à travers un travail de plusieurs mois lancé à partir d'un ouvrage, "Partir". Une initiative à la fois pédagogique et sociale.

Si tu es différent de moi mon frère, loin de me léser, tu m'enrichis." Saint-Exupéry exprime à merveille l'esprit qui guide au quotidien Françoise Fraslin, éducatrice depuis 20 ans auprès de la communauté gitane, à l'AMPG. Cette ouverture a joué à plein, avec le rapprochement opéré entre une classe de 4e du collège Montesquieu et la Cité des Platanes de Narbonne. C'est

grâce à un livre : "Partir" de Julia Billet, qui raconte l'histoire d'une communauté tzigane établie en région parisienne, que les élèves de la classe se sont intéressés aux gitans. "Nous nous sommes dit que nous pourrions aller à leur rencontre" explique l'enseignante. Et nous avons eu de très beaux échanges avec de nombreuses personnes. Ce qui ressort des interviews, c'est la gentillesse et la chaleur de l'accueil. Et ça nous fait chaud au cœur d'être ici."

Esprit d'ouverture

Mardi, la classe de 4e est venue présenter son travail, et expliquer les interviews et les panneaux de l'exposition. La salle était trop étroite pour contenir tout le monde tant l'accueil de la communauté gitane a été prompt.

Ils étaient ravis de se retrouver sur les panneaux de photos thématiques, chacun recherchant un visage connu.

"Ne vous inquiétez pas, a annoncé en souriant l'enseignante j'ai beaucoup de photos à vous remettre ! Grâce à cette rencontre, nous avons ouvert notre esprit..."

Pour les élèves, habitués à voir les enfants de la Cité des Platanes scolarisés à Montesquieu, le rapprochement a été de taille : "en fait ils



La classe de quatrième du collège Montesquieu a procédé au vernissage de son exposition à la Cité des Platanes. Le prolongement d'une rencontre riche d'enseignements. Photos Ph. L.



Un des panneaux de l'expo réalisée par les collégiens.

son au collège, mais on se mélangeait pas, ils restent entre eux. Et maintenant Brenda vient avec nous." souligne Aurélie, une élève. Effectivement c'est Brenda, élève de cette classe qui a initié ce rapprochement. Prenant son rôle très à cœur, elle a détaillé le travail effectué. "On a appris à les

connaître explique une élève Manon. Maintenant on les voit différemment. Pour moi ça a changé beaucoup de choses. Maintenant je vais vers eux et je discute avec eux." Même confiance chez Nicolas, qui a appris à les découvrir : "Moi, avant je passais vite devant la Cité des Platanes. Maintenant

au collège, ils se mélangent avec nous."

Cette main tendue est le meilleur exemple de mixité sociale. Au-delà des mots, les mains se sont serrées, les regards se sont croisés. Et la parole a coupé les ponts entre ces deux mondes.

V. D.

◇ L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

L'action se déroule autour de 3 axes :

- L'atelier d'aide aux devoirs
- L'atelier lecture
- L'atelier découverte culturelle

L'atelier d'aide aux devoirs se déroule au Centre Social 4 soirs par semaine. Il reste incontournable car il est réclamé dès la rentrée tant par les enfants que par les parents. 27 enfants ont été inscrits par les familles, du CE2 à la 5^{ème} (pour les CP et CE1, ce sont les parents qui assurent l'aide au domicile avec notre soutien si nécessaire).

Nous avons aménagé des horaires différents pour les 7 élèves du collège en fonction de leur emploi du temps.

78 séances ont été réalisées d'octobre 2008 à mai 2009 avec une moyenne de 15 enfants par séance.

Suite à la baisse de fréquentation au second trimestre et après de nombreuses demandes de remobilisation auprès des jeunes, nous avons alors intégré 8 élèves de CP/CE1 désireux de bénéficier de ce soutien.

L'atelier lecture

La majorité de notre effectif est scolarisé dans le cycle élémentaire et la lecture revêt une importance capitale. Cette discipline étant quasi absente du contexte familial et culturel, c'est pourquoi nous la privilégions sous différentes formes :

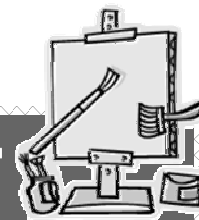
- Lectures individuelles
- Lectures collectives et jeux questions/réponses
- Prêts de livres de la bibliothèque du Centre Social

7 enfants ont fait des prêts de livres, soit 15 ouvrages empruntés. Nous observons une baisse de cette activité que nous expliquons par un déficit de l'attrait des livres disponibles.

Nous espérons pouvoir redynamiser cet atelier à la rentrée prochaine grâce à l'acquisition de nouveaux ouvrages (demande de don de livres à la médiathèque de Narbonne).

L'atelier découverte culturelle (voir point 6.2 : Analyse des activités socio-éducatives)

6. LES ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES



6.1. LES ACTIVITES REALISEES

Ces activités s'adressent aux enfants de la cité de 4 à 16 ans. Elles se déroulent tous les mercredis et durant les vacances scolaires.

En 2009, conformément à la nouvelle réglementation, les activités ont été menées dans le cadre d'un Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH).

◇ RAPPEL DES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Les intentions éducatives :

- ↳ Eduquer, socialiser et structurer
- ↳ Favoriser l'épanouissement et l'ouverture sur le monde extérieur
- ↳ Responsabiliser l'enfant

Nous distinguons trois catégories d'objectifs :

1^{ers} objectifs :

- Apprentissage de la vie collective
- Connaissance et apprentissage des règles
- Apprentissage du respect des autres et de l'environnement
- Permettre à l'enfant de se repérer, de se projeter dans l'espace et le temps
- Développer son autonomie

2^{èmes} objectifs :

- Permettre à l'enfant de mieux se connaître afin de développer ses capacités d'initiative et de créativité
- Faire émerger la demande et libérer la parole
- Favoriser les échanges et la mise en relation avec le monde extérieur

3^{èmes} objectifs :

- Remplir une tâche, prendre des initiatives
- S'engager et s'impliquer dans un projet
- Mener un projet jusqu'à son terme

◇ LES ACTIVITES REALISEES

Le public concerné par les activités d'animation est de 89 enfants/adolescents.

59 enfants de la cité ont fréquenté les activités d'animation, soit 66 % de l'effectif.

On note une baisse d'environ 10 % du nombre d'enfants de la cité ayant participé aux activités.

Nous expliquons cette baisse par 2 raisons principales :

- ↳ Pas de réalisation de camps cette année qui attireraient probablement certains jeunes qui ne participent habituellement pas aux activités.
- ↳ Les jeunes garçons, pré-adolescents et adolescents participent maintenant aux activités proposées par le médiateur. Cet effectif n'est pas pris en compte dans notre évaluation.

◇ VOLUME DES ACTIVITES REALISEES

	Nbre de ½ j d'animation		Nbre de ½ j enfants		Moyenne de participation enfants par ½ j
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre
AU CENTRE SOCIAL	110	87	837	83	8
A L'EXTERIEUR	16	13	172	17	11
TOTAL	126	100	1009	100	8

On observe à la fois une augmentation du nombre de ½ journées animation et une baisse de la moyenne de participation. En effet, nous mettons en œuvre des activités avec des groupes plus restreints :

- ↳ Durant les petites vacances scolaires, nous avons choisi de travailler hors accueil loisirs, ce qui nous restreint à accueillir moins de 7 enfants.
- ↳ La convention AMPG/Mairie de Narbonne dans le cadre du projet « Passerelle » a restreint là aussi à 6 enfants maximum par activité (voir point 6.2 : Analyse des activités).

◇ TYPE DES ACTIVITES REALISEES

Activités aquatiques :	304 demi-journées enfants	soit 30 %
Ateliers culturelles :	140 demi-journées enfants	soit 14 %
Activités théâtre (19 séances) :	114 demi-journées enfants	} soit 19 %
Spectacles théâtre (9) :	80 demi-journées enfants	
Activités récréatives :	163 demi-journées enfants	soit 16 %
Activités Conseil Général :	98 demi-journées enfants	soit 10 %
Activités « Passerelle » :	76 demi-journées enfants	soit 8 %
Activités découverte :	34 demi-journées enfants	soit 3 %

◇ REPARTITION PAR TRANCHE D'AGE

Tranches d'âge	Nombre de ½ journées	%
4-7 ans	289	29
8-12 ans	577	57
13-16 ans	143	14
Total	1009	100

◇ REPARTITION PAR SEXE

	Nombre de ½ journées	%
Filles	605	60
Garçons	404	40

6.2. ANALYSE DES ACTIVITES

Cette année, les activités d'animation ont été menées d'une part dans le cadre de l'accueil collectif (mercredis et vacances d'été), d'autre part dans le cadre d'un accueil de mois de 7 enfants (petites vacances scolaires).

Nous avons privilégié la mixité sociale et l'accès à la culture.

◆ DANS LE CADRE DU CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)

Nous avons poursuivi notre action partenariale avec le théâtre :

- Les spectacles au théâtre : nous avons proposé des spectacles à tarifs très réduits, toutes tranches d'âge confondues, au rythme d'un spectacle par mois, soit le mercredi après-midi pour les petits, soit en soirée pour les plus grands. 9 spectacles ont été proposés durant l'année avec une moyenne de 10 enfants. Ces spectacles de grande qualité permettent, à travers leur variété, d'aborder des styles d'expression inhabituels (cirque, marionnettes, danse, théâtre, mimes, musique).
- L'atelier théâtre (les mercredis en scène) : 19 séances. C'est à nouveau l'activité dominante puisqu'elle a eu lieu chaque mercredi (effectif : 6 enfants) et qu'elle a nécessité un gros travail de mobilisation tant auprès des jeunes que de leurs parents et ce jusqu'au spectacle final du 24 juin 2009. De plus, nous avons soutenu les enfants dans l'apprentissage des textes (mémorisation, diction, répétition). Là aussi, comme dans d'autres domaines, nous avons rencontré des difficultés liées au mode de vie culturel de la population de la cité (versatilité, départs inopinés au moment de l'activité, mariages ...). Malgré ces obstacles, nous avons réussi à amener le groupe jusqu'au jour du spectacle. En dehors de la satisfaction individuelle des jeunes acteurs et de leurs parents, cette expérience a permis la rencontre entre plusieurs cultures, un travail et une création collective entre jeunes issus de cultures différentes. Le groupe était composé d'enfants des Platanes et du quartier St Jean St Pierre.

Si cette action s'est avérée intéressante et riche, notamment grâce à la qualité de l'intervenante Emilie Bonnafous qui a su s'adapter aux différentes situations, il n'en reste pas moins que nous nous interrogeons sur la suite à donner à ce type de projet. En effet, il est important de rappeler que nous avons choisi les enfants et les parents les plus aptes à adhérer et s'inscrire dans cette action et pourtant, si la concrétisation du spectacle leur a donné satisfaction, ils ont clairement verbalisé qu'ils ne comptaient pas poursuivre une action similaire l'année prochaine. En effet, cette activité qui a exigé une présence régulière tout au long de l'année, a constitué pour les jeunes comme pour les parents, une entrave à leur liberté et une frustration par rapport à leurs habitudes de vie.

◆ LE PROJET « PASSERELLE LOISIRS » (durant la période d'été)

Nous avons souhaité cette année, intégrer des enfants à l'accueil de loisirs municipal dans le but de favoriser la mixité sociale et l'ouverture sur l'extérieur.

L'AMPG et la Mairie de Narbonne ont ainsi décidé d'unir leurs efforts pour faciliter cette opération.

- Information collective par le Centre Social aux familles sur le dispositif municipal de loisirs jeunesse.
- Programmation une fois par semaine, de l'accompagnement par un animateur du Centre Social aux sorties de l'accueil de loisirs municipal.

Sur 7 activités prévues, 7 ont été réalisées. Elles ont concerné 16 enfants, avec une moyenne de 5 enfants par séance.

Les difficultés rencontrées furent les suivantes :

- Le cadre horaire très contraignant (départ de la cité à 8h30).
- La difficulté pour les parents de réveiller les enfants qui très souvent se couchent tard en fonction du rythme de vie des adultes sur la cité.
- Pendant le temps de repas sur la cité, les familles peuvent décider d'un projet de départ ayant pour conséquence pour l'action passerelle, la perte d'un ou plusieurs enfants que l'on essaie de remplacer au pied levé et dans l'urgence.
- Enfin, dans le cas de sorties à la journée, il s'est avéré impossible que le pique-nique soit prêt à 8h30 au moment du départ.

Malgré cela, les points positifs furent :

- Le service accueil loisirs de la Mairie s'est montré très conciliant dans la souplesse de l'accueil du groupe et le fonctionnement : pas d'inscription nominative préalable, entente et collaboration pour la répartition des enfants dans les groupes et le choix des activités, prise en compte d'habitudes culturelles.
- Les enfants ont été accueillis sur différents groupes par binômes, ils se sont rapidement intégrés et ont pris plaisir à profiter pleinement des activités proposées.

◇ LES ACTIONS DE PLEIN AIR DU CONSEIL GENERAL

Le département nous invite à participer aux activités du programme Plein Air mené en direction des Accueils Collectifs de Loisirs. C'est pourquoi nous le sollicitons systématiquement. Elles représentent 10 % de notre programme.

Ces activités sont proposées à la demi-journée et offrent un encadrement spécialisé et très compétent. De surcroît, elles allient la gratuité et l'intérêt éducatif et pédagogique pour les enfants de la cité.

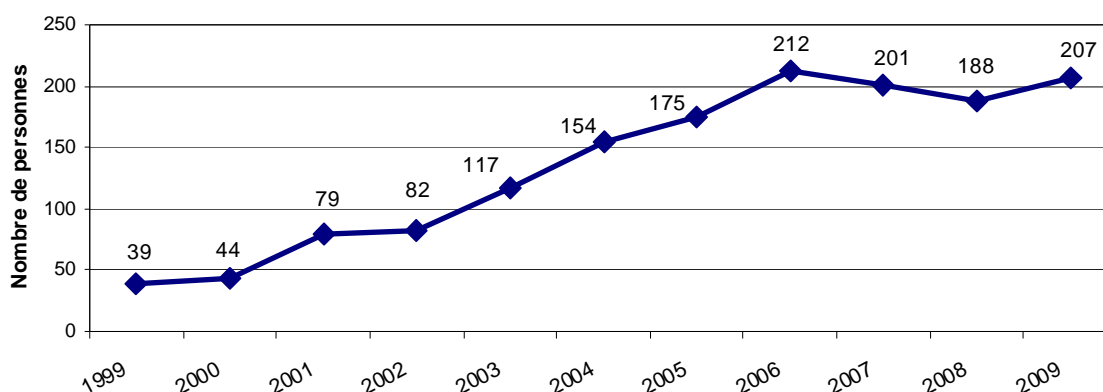
Enfin, à travers la découverte de plusieurs disciplines telles que l'équitation, l'escalade, le kayak, la spéléologie, le VTT, les jeunes expérimentent l'écoute, le respect des règles, la confiance et la maîtrise de soi.



7. DOMICILIATION

Depuis 1989, l'A.M.P.G. permet aux personnes, gitanes et non gitanes, sans domicile stable, d'élire domicile au Centre social dans le cadre du transfert ou de l'instruction de dossiers RMI.

Pour ce public spécifique, le Centre Social reste majoritairement une boîte aux lettres. Certaines personnes nous sollicitent ponctuellement pour un soutien administratif ou nous interrogent pour une orientation vers des services divers (sociaux, de soins, d'insertion).



Au 31 décembre 2009, nous comptabilisons 207 personnes inscrites contre 188 au 31 décembre 2008. Nous constatons toujours une forte demande de ce service par des personnes SDF de tout le narbonnais et du littoral.

Cette population, qui représente 21,78 % du public reçu dans le cadre des permanences administratives, vient se « superposer » aux familles gitanes déjà fragilisées au sein de la Résidence des Platanes. Cela n'est pas sans provoquer certaines tensions.

◇ UN DISPOSITIF EN COURS DE MUTATION

Une modification de la loi concernant la domiciliation est intervenue en date du 5 mars 2007. De nouvelles modalités encadrant cette mission ont été fixées par arrêté préfectoral le 3 juillet 2008 avec 3 objectifs principaux (reprise de l'article 5 de la loi du Droit au Logement Opposable) :

- ↳ L'accès au droit des personnes sans domicile stable
- ↳ La simplification des démarches administratives pour l'accès à différents droits à caractères sociaux : RMI, Allocation Adulte Handicapé, Aide Médicale Etat ...
- ↳ La gestion du dispositif par les Préfectures et Sous-Préfectures

C'est dans ce nouveau cadre législatif que l'AMPG a demandé en décembre 2008 à la Préfecture, le renouvellement d'agrément en qualité d'organisme de domiciliation des personnes sans domicile stable.

En septembre 2009, la Préfecture a répondu favorablement à la demande de l'AMPG en agréant l'Association pour la délivrance d'élection de domicile aux personnes « se réclamant de la communauté des gens du voyage ou d'origine tsigane ». Cet agrément limite à 50 le nombre de bénéficiaires pour le Centre Social des Platanes.

Ce nouveau dispositif s'appuie sur un cahier des charges défini par la loi du 05/03/2007 conforté par la circulaire du 25/02/2008.

L'organisme domiciliataire a entre autres, comme obligations :

- La tenue d'un registre de domiciliation
- Un entretien préalable à toute élection de domicile avec la personne demandeuse
- L'information mensuelle auprès du Conseil Général, de la CPAM et MSA des radiations et des nouvelles admissions de personnes éligibles à l'élection
- L'information écrite du bénéficiaire d'une radiation du fichier au bout de 3 mois d'interruption des visites
- L'archivage pendant 3 ans du courrier de la personne radiée

Si, fin 2009, le nombre de bénéficiaires du dispositif est toujours très élevé, il devrait décroître en 2010, grâce à une plus grande répartition, orchestré par le CCAS de la ville, entre plusieurs structures chargées de la prise en charge des personnes sans domicile stable du narbonnais.

x x x